



Saint-Loup-Lamairé, le 27 mars 2015

Compte-rendu de la commission « Gestion qualitative de la ressource en eau » de la CLE du SAGE du Thouet.

Le 25/03/2015 au SMVT, à Saint-Loup-Lamairé.

Personnes présentes :

- M. Olivier CUBAUD** : Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet, Président de la CLE du SAGE Thouet
- M. Jean-François COIFFARD** : Mairie de Maisontiers
- M. Jean-Claude GUÉRIN** : Mairie de La Peyratte
- M. Michel CLAIRAND** : Communauté de Communes du Thouarsais
- M. Samuel CHARPENTEAU** : Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement
- M^{me} Françoise BOURLOT** : Conseil Général de Maine-et-Loire
- M. Vincent BLU** : Conseil Général de la Vienne
- M. Cyrille GONNORD** : Conseil Général des Deux-Sèvres
- M. Christophe CHATIN** : Syndicat des Eaux du Val du Thouet
- M. Cyril GRIMAN** : Syndicat des Eaux du Val du Thouet
- M. Louis-Marie LUMINEAU** : Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine
- M^{me} Dominique REGNIER** : Syndicat du Val de Loire
- M^{me} Aurélie GRIMAUD** : Syndicat du Val de Loire
- M. Pierre BIGOT** : SIVU de la Vallée de la Dive
- M. Vincent HARDY** : Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres
- M. Yann NICOLAS** : FDPPMA 49
- M. Édouard BRANGEON** : FDPPMA 86
- M. Jean THARRAULT** : Association Sauvegarde de l'Anjou
- M. Pierre DAVID** : Syndicat de Valorisation et de Promotion des Étangs Poitou-Charentes
- M^{me} Géraldine LEMARCHANT** : DDT de la Vienne
- M. Nicolas CORNUAULT** : DDT des Deux-Sèvres
- M. Côme DURAND** : DREAL Poitou-Charentes
- M. Alexis PACAUD** : Technicien SAGE Thouet
- M. Pierre PÉAUD** : Animateur SAGE Thouet

Personnes excusées/absentes :

M. Jean-Pierre ANTOINE : Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement, 1^{er} Vice-Président de la CLE du SAGE Thouet

M. Hubert BAUFUMÉ : Communauté de Communes du Pays Loudunais, 2nd Vice-Président de la CLE du SAGE Thouet

M^{me} Françoise BÉLY : Conseil Régional Poitou-Charentes

M^{me} Gilliane REMAUT : Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement

M^{me} Catherine PUAUT : Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais

M^{me} Claire VRIGNAUD : SPL du Cébron

M. Claude DEVAUD : Chambre d'Agriculture Poitou-Charentes

M. Thierry DRAPEAU : Chambre de Commerce et d'Industrie

M. Jean-Paul SOUTIF : FDPPMA 49

M. Claude TALINEAU : FDPPMA 79

M. Christian ROYERE : UNICEM Poitou-Charentes

M^{me} Marie-Christine CHAPALAN : Association des amis des moulins des Deux-Sèvres Bocage Vendéen Gâtine

M^{me} Florence BARRE : Agence de l'Eau Loire Bretagne

M. Lionel RIMBAUD : ARS Poitou-Charentes

M. Michel GUITTON : ARS Poitou-Charentes

M. Jean-François LUQUET : ONEMA Inter-Région Centre Poitou-Charentes

Monsieur CUBAUD, Président de la CLE du SAGE Thouet, accueille les participants et les remercie d'être présents à cette deuxième commission « qualité » de la CLE du SAGE Thouet. Après s'être présenté ainsi que Monsieur ANTOINE, 1^{er} Vice-Président de la CLE du SAGE Thouet, il précise l'objectif de cette séance, à savoir la présentation de l'état initial du SAGE qui sera soumis à la validation de la CLE lors de la séance plénière du 15 avril 2015. La parole est ensuite donnée à Pierre PÉAUD, animateur du SAGE Thouet, pour annoncer l'ordre du jour et débiter la présentation :

- 1. Rôle d'un SAGE - Rédaction de l'état initial**
- 2. Caractéristiques générales du bassin du Thouet**
- 3. État des masses d'eau DCE**
- 4. Données sur le volet « qualité » de l'état initial**
- 5. Consultation projet SDAGE 2016 – 2021**

Les trois premiers points inscrits à l'ordre du jour serviront de base pour chacune des commissions.

1. Rôle d'un SAGE - Rédaction de l'état initial

Les objectifs et le rôle des commissions thématiques ainsi que les différentes étapes de l'élaboration du SAGE sont rappelés. Il est précisé que l'état initial consiste à synthétiser les données et connaissances existantes sur la ressource en eau, les milieux aquatiques, les usages et les acteurs sur le bassin du Thouet, ainsi que sur la réglementation existante. L'état initial doit également mettre en évidence les éventuels manques qui pourraient être complétés par des études complémentaires.

Par la suite, le diagnostic devra permettre de mettre en évidence les interactions entre les milieux, les pressions, les usages, les enjeux environnementaux, ...

Concernant le calendrier, l'objectif est de présenter, pour validation par les membres de la CLE, l'état initial du SAGE lors de la prochaine séance plénière de la CLE le 15 avril 2015 et ainsi permettre de lancer la phase de diagnostic. Les différentes données abordées dans l'état initial sont rappelées (cf. présentation).

2. Caractéristiques générales du bassin du Thouet

Alexis PACAUD, technicien du SAGE Thouet, présente ensuite brièvement le contexte administratif, hydrographique, orographique, climatique et géologique du bassin du Thouet. Un point est également fait sur les caractéristiques de l'occupation du sol et les ensembles paysagers du bassin.

3. État des masses d'eau DCE

Cette partie présente l'état des masses d'eau du bassin en 2011 (données mises à jour en juillet 2014) ainsi que les délais d'atteinte du bon état écologique définis dans le SDAGE Loire-Bretagne 2010-2015.

Sur ce point, Pierre PÉAUD rappelle que le projet de SDAGE 2016-2021 est en cours de consultation et que ce nouveau SDAGE redéfinira les délais d'atteinte du bon état écologique.

4. Données sur le volet « qualité » de l'état initial

Pierre PÉAUD présente les données du volet « qualité » de l'état initial du SAGE. Les premières diapositives abordent la qualité des eaux superficielles et particulièrement les paramètres nitrates, phosphore total, carbone organique dissous et pesticides qui sont les plus déclassants sur le bassin.

M. CORNUAULT indique que pour le paramètre nitrates, il serait intéressant de récupérer les données de 2014 pour voir si l'augmentation observée en 2013 se confirme ou

non. Il complète en précisant, que lors de périodes pluvieuses, les concentrations en nitrates dans les eaux superficielles augmentent puis tendent à se diluer.

M. CHATIN ajoute que les fortes précipitations augmentent le lessivage des sols et donc l'apport de polluants au réseau hydrographique.

M. THARRAULT confirme que ces données sont à prendre en compte pour définir les enjeux sur le territoire et met en avant les problèmes de lessivage du sol de plus en plus importants.

M. GRIMAN remarque que les concentrations en phosphore sont plus importantes sur la partie ouest du bassin et que la présence d'ouvrages sur les cours d'eau peut avoir une influence.

M^{me} REGNIER s'interroge sur la différence entre le Carbone Organique Dissous (COD) et le Carbone Organique Total (COT).

M. GRIMAN répond que le COD est compris dans le COT. M^{me} BOURLOT complète en indiquant que le COD est analysé dans la qualité des eaux superficielles mais que lorsque les analyses concernent l'eau potable, les mesures portent sur le COT.

Des recherches ont permis de préciser que pour une eau de surface, le COT est en général composé de 90% de COD et de 10% de CO particulaire. Le COD représente les matières organiques restantes après filtration sur des membranes de 0.45 microns.

M. CUBAUD soulève qu'il est intéressant, pour les pesticides détectés, de voir que l'interdiction de certaines molécules permettent de diminuer leur nombre de détection mais qu'elles sont encore présentes durant de nombreuses années.

M. CHATIN relève que sur le graphique présentant les pesticides détectés, une distinction est faite entre l'AMPA et le glyphosate alors que l'AMPA est issue de la dégradation du glyphosate.

M. THARRAULT informe que sur le secteur de la Dive, le marais peut avoir un rôle de « tampon » naturel.

M. CLAIRAND complète en ajoutant que pour cela il est important que le marais soit entretenu.

M. NICOLAS indique que pour les indices biologiques (IBG-N, IBD, IPR) la localisation des stations, ainsi que la période à laquelle sont réalisées les mesures, influencent les résultats obtenus.

M. CLAIRAND remarque que les différentes analyses des eaux superficielles montrent le mauvais état des cours d'eau et qu'il sera important d'identifier les causes de cette dégradation.

La qualité des eaux souterraines est présentée en se basant sur les stations de suivis de la base de données ADES ainsi que sur la qualité des eaux des captages d'eau potable du bassin.

M. BLU s'interroge sur les captages d'alimentation en eau potable du bassin et si le prochain SDAGE identifie de nouveaux captages prioritaires.

Pierre PÉAUD répond que les données présentées se basent sur le SDAGE actuel et que lorsque le nouveau SDAGE sera validé une actualisation sera effectivement à faire. Le projet de SDAGE 2016-2026 identifie le captage de la Fontaine du Son comme captage prioritaire.

Les captages abandonnés sur le bassin sont présentés aux membres de la commission.

M. LUMINEAU s'interroge sur l'identification de la carrière d'Adilly comme ancien captage.

Pierre PÉAUD répond que ces données ont été récupérées auprès du BRGM et que la carrière d'Adilly est identifiée comme étant un ancien captage.

M. THARRAULT indique que le captage abandonné de Baffou n'est pas recensé.

Les membres de la commission remarquent également que l'ancien captage de Clessé n'est pas non plus répertorié.

M^{me} REGNIER relève qu'il serait intéressant de pouvoir faire des analyses au niveau de ces anciens captages pour voir comment a évolué la qualité des eaux.

Un point sur les substances dangereuses liées à la qualité des eaux et les sites et sols pollués identifiés sur le territoire est réalisé.

M. GRIMAN informe qu'un ancien camp militaire sur la commune de Borcq-sur-Airvault est suivi par le SEVT dans le cadre du programme Re-Sources.

M^{me} REGNIER s'interroge sur les mesures à mettre en place sur ces sites et ce qu'il est possible de faire.

Pierre PÉAUD répond que ces sites sont suivis par les services de l'État. Il relève également l'importance d'identifier leur présence sur le bassin car ils représentent une source de pollution.

Une présentation des carrières sur le bassin ainsi que des ICPE « agricoles » est faite.

Enfin les membres de la commission insistent sur l'importance d'identifier les « origines » de la dégradation de la qualité des eaux et les actions à mettre en place pour l'améliorer.

Pierre PÉAUD rappelle les différentes étapes et la durée de l'élaboration d'un SAGE et ajoute que suite à la validation de l'état initial ce travail sera l'objet de la prochaine étape.

5. Consultation projet SDAGE 2016 – 2021

Il est rappelé que le projet du SDAGE Loire-Bretagne 2016-2021 est en cours de consultation auprès des instances et du grand public. Les dates de la consultation ainsi que les adresses des sites internet faisant référence à cette consultation sont indiquées aux membres de la commission (cf. présentation).

Aucune autre remarque n'est soulevée, M. CUBAUD remercie les membres de la commission et lève la séance.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant du Thouet



Commission « Gestion qualitative de la ressource en eau »

- 25/03/2015 -

Ordre du jour

1. Rôle d'un SAGE - Rédaction de l'état initial
2. Caractéristiques générales du bassin du Thouet
3. État des masses d'eau DCE
4. Données sur le volet « qualité » de l'état initial
5. Consultation projet SDAGE 2016 - 2021

Ordre du jour

1. **Rôle d'un SAGE - Rédaction de l'état initial**
2. Caractéristiques générales du bassin du Thouet
3. État des masses d'eau DCE
4. Données sur le volet « qualité » de l'état initial
5. Consultation projet SDAGE 2016 - 2021

Élaboration d'un SAGE

Le SAGE Thouet :

- Outil stratégique de planification au niveau local = recherche de l'équilibre durable entre protection des milieux aquatiques, de la ressource et des usages
- Fixe les objectifs de qualité à atteindre et délai pour respecter les objectifs de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE)
- Décline les actions et moyens à mettre en œuvre

Un SAGE se compose :

- Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) : opposable à l'administration
- Règlement : opposable aux tiers et à l'administration



Le SAGE Thouet

Périmètre du SAGE Thouet = arrêté inter-préfectoral du 20 décembre 2010

Commission Locale de l'Eau en place depuis le 31 janvier 2012

Structures porteuses : SMVT et Saumur Agglomération

Enjeux pré-identifiés pour le SAGE Thouet :

- ✓ La sécurisation en eau potable
- ✓ La reconquête de la qualité des eaux de surface
- ✓ La gestion quantitative de la ressource
- ✓ La protection des têtes de bassin versant et des Espaces Naturels Sensibles
- ✓ Le rétablissement d'une connectivité amont-aval des cours d'eau
- ✓ La valorisation touristique et la maîtrise des loisirs liés à l'eau

L'état initial et le diagnostic du SAGE doivent permettre de confirmer et/ou compléter ces enjeux

Rédaction de l'état initial

- État initial :
 - Permet de caractériser la ressource, les milieux, les usages, les acteurs, la réglementation
 - Cible les manques et moyens nécessaires à l'élaboration du SAGE

= Constat de la situation actuelle

État initial du SAGE Thouet composé de 7 parties :

- **Partie 1** : Caractéristiques générales du bassin du Thouet
- **Partie 2** : Analyse de la qualité des eaux superficielles et souterraines
- **Partie 3** : Analyse quantitative de la ressource en eau
- **Partie 4** : Analyse du milieu aquatique
- **Partie 5** : Activités et usages liés à la gestion de l'eau
- **Partie 6** : Acteurs et politiques actuelles en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques
- **Partie 7** : Détermination des manques et des moyens nécessaires à l'élaboration du SAGE Thouet

Ce document est accompagné d'un atlas cartographique.

Contenu de l'état initial

Partie 1 : Caractéristiques générales du bassin du Thouet

- Situation administrative
- Réseau hydrographique, relief, climat, géologie, pédologie, occupation du sol, paysages
- Espaces naturels remarquables

Partie 2 : Analyse de la qualité des eaux

- Contexte réglementaire
- Qualité des masses d'eau superficielles
- Qualité des masses d'eau souterraines
- Qualité des masses d'eau « plan d'eau »

Partie 3 : Analyse quantitative de la ressource en eau

- Hydrologie
- Assec
- Piézométrie
- Gestion de la ressource en période d'étiage
- Encadrement des prélèvements, prélèvements
- Risque d'inondation

Partie 4 : Analyse du milieu aquatique

- Têtes de bassin versant
- Zones humides
- Espèces protégées / envahissantes
- Peuplements piscicoles
- Continuité écologique

- Plans d'eau
- Qualité des milieux aquatiques

Partie 5 : Activités et usages liés à la gestion de l'eau

- Population
- Alimentation en eau potable
- Assainissement collectif et non collectif
- Agriculture
- Industrie
- Activités de loisirs et touristiques

Partie 6 : Acteurs et politiques actuelles

- Acteurs et compétences (État, établissements publics, collectivités, ...)
- Politiques locales gestion de l'eau et milieux aquatiques (CTMA, grenelle)
- Politiques locales d'aménagement du territoire (SCOT, PLU, ...)

Partie 7 : Détermination des manques et moyens

- Études techniques complémentaires
- Actions de communication et supports d'information

Rôle des commissions

- Premières convocations des 3 commissions en mai 2013
- Impliquer progressivement les membres de la CLE et des intervenants extérieurs dans la rédaction de l'état initial
- Recueillir la perception de chacun et identifier les manques
- Constitution de 3 commissions thématiques :
 - Gestion qualitative de la ressource en eau
 - Gestion quantitative de la ressource en eau
 - Gestion et valorisation du milieu naturel et aquatique
- Mars 2015 : faire remonter les remarques avant présentation et validation par la CLE du 15 avril 2015

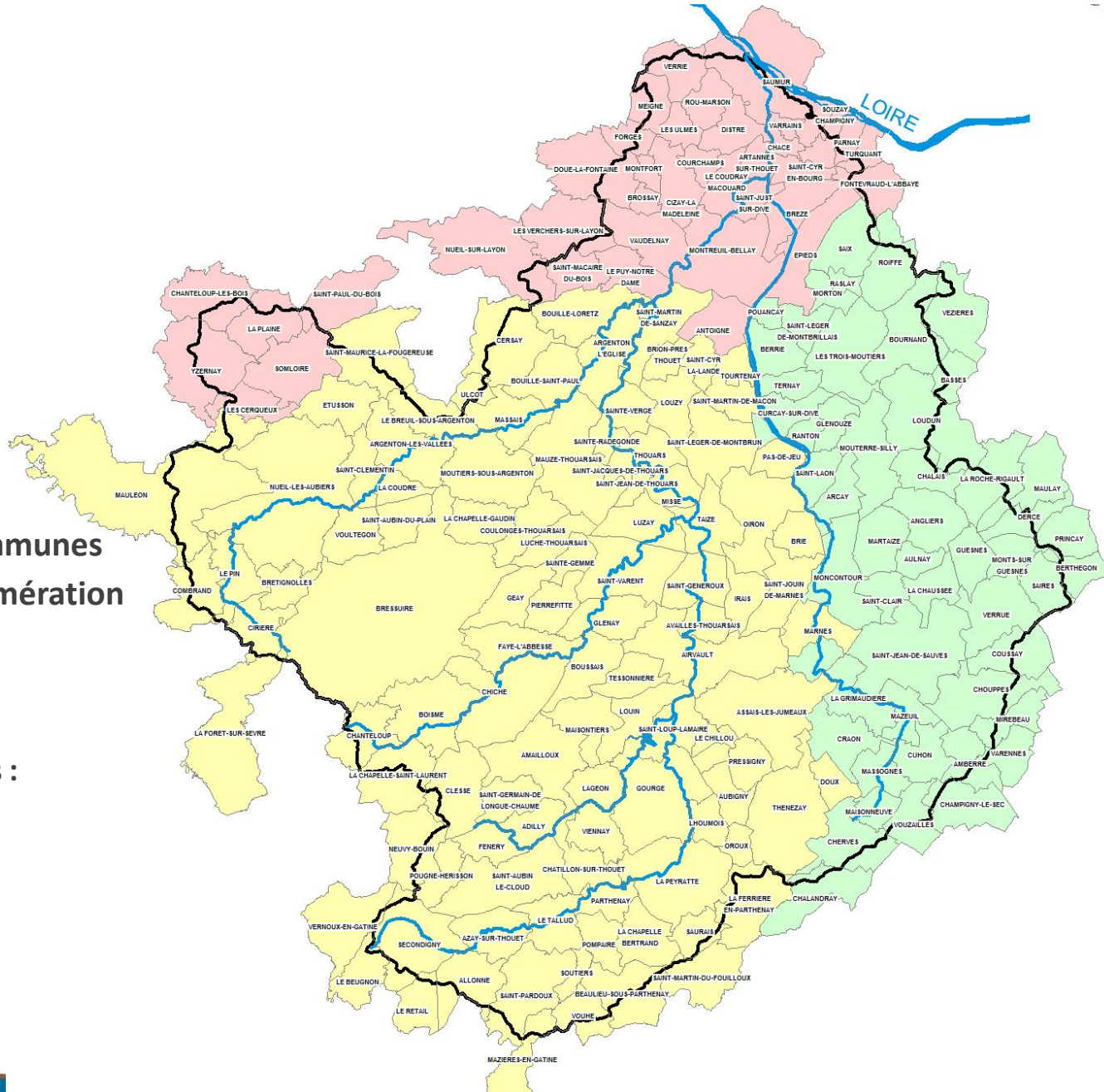
Ordre du jour

1. Rôle d'un SAGE - Rédaction de l'état initial
2. **Caractéristiques générales du bassin du Thouet**
3. État des masses d'eau DCE
4. Données sur le volet « qualité » de l'état initial
5. Consultation projet SDAGE 2016 - 2021

Le bassin versant du Thouet

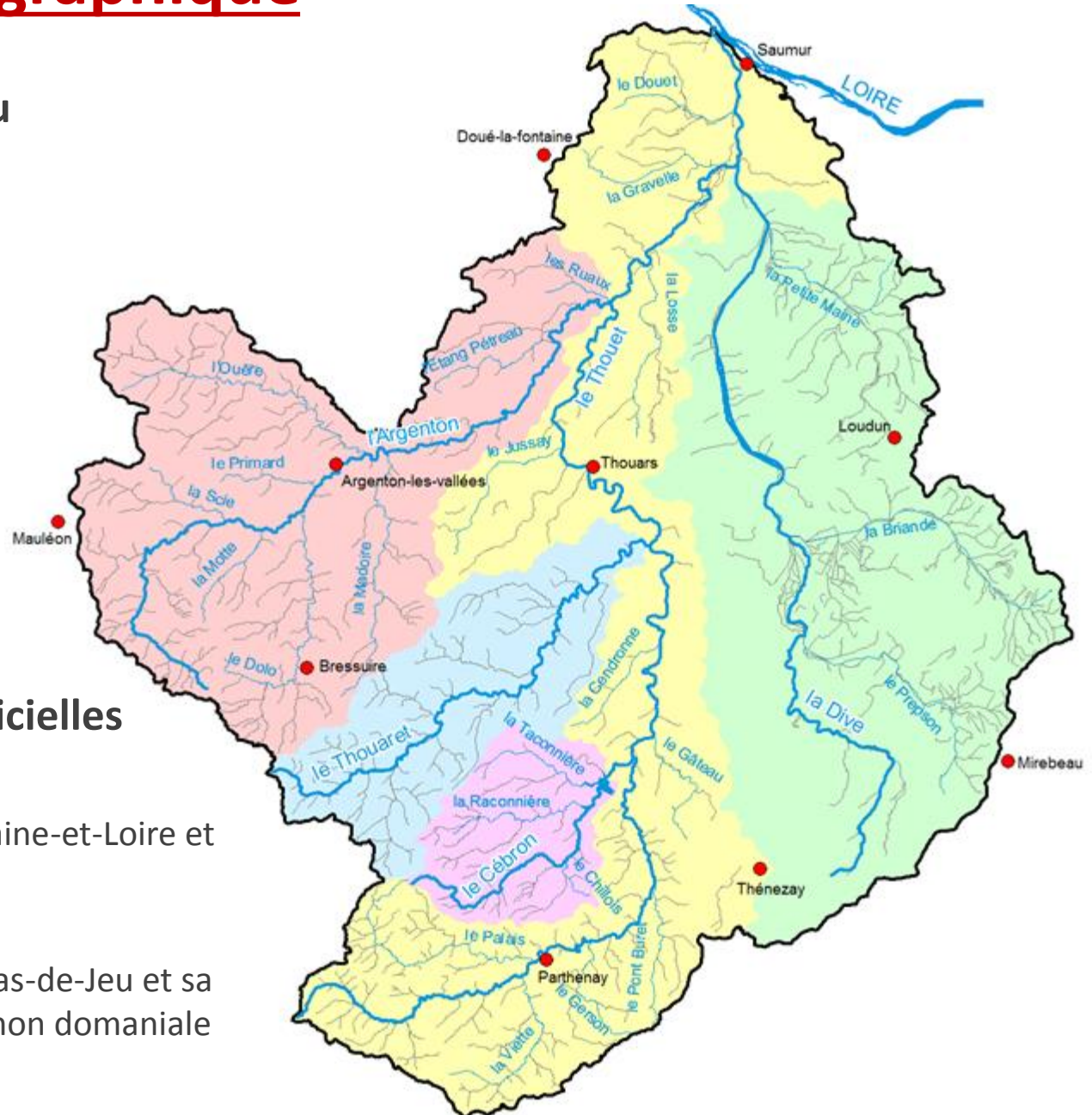
2. Caractéristiques générales

- 3 375 km²
- 2 régions
- 3 départements :
 - Deux-Sèvres : 65 %
 - Vienne : 22 %
 - Maine-et-Loire : 13 %
- 192 communes
- 11 Communautés de Communes
- 3 Communautés d'Agglomération
- 230 640 habitants
- Agglomérations principales :
 - Saumur (27 523 hab.)
 - Bressuire (18 966 hab.)
 - Parthenay (10 300 hab.)
 - Thouars (9 462 hab.)
 - Loudun (6 819 hab.)



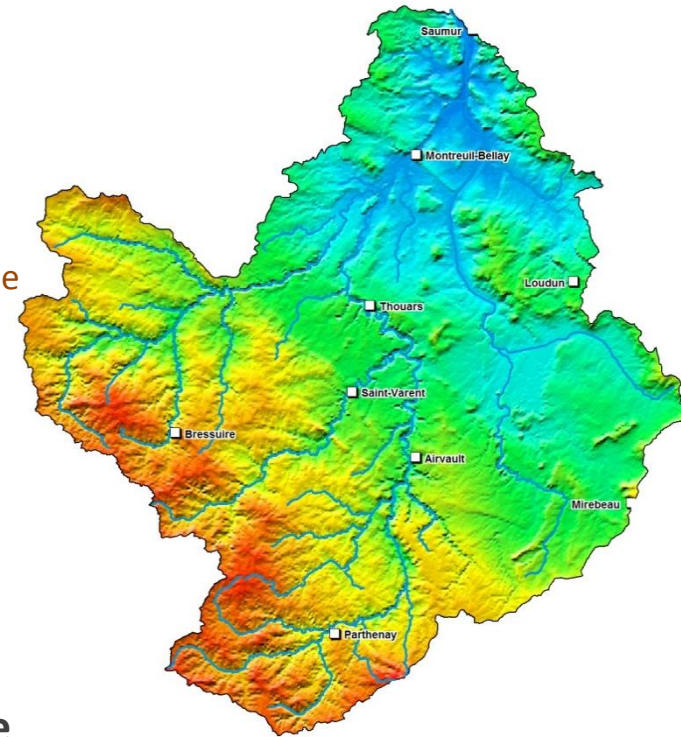
Le réseau hydrographique

- 2 423 km de cours d'eau
- Thouet : 152 km
- Affluents principaux :
 - La Dive : 73 km
 - L'Argenton : 71 km
 - Le Thouaret : 52 km
 - Le Cébron : 30 km
- 34 masses d'eau superficielles
- Le Thouet est domanial en Maine-et-Loire et non domanial en Deux-Sèvres
- La Dive est domaniale entre Pas-de-Jeu et sa confluence avec le Thouet et non domaniale sur sa partie amont

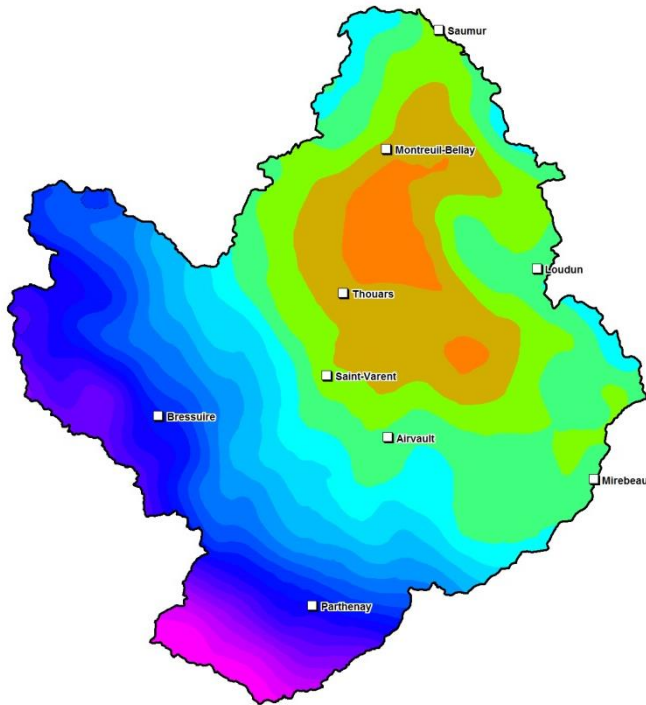


Relief / Climat

- 2 unités distinctes :
 - Au sud-ouest de Thouars à l'ouest du Thouet : zone bocagère à topographie ondulée (Gâtine), altitude moyenne 200m
 - Au nord-Est de Thouars à l'est du Thouet : zone de plaine, altitude moyenne de 100m
- Altitude max : 240 m à Secondigny
- Altitude min : 30 m à la confluence avec la Loire
- Pente moyenne du Thouet : 2.5 ‰



- Climat océanique
- Précipitations variables de 550 mm à 1 000 mm/an et gradient thermique liés au relief du territoire
- Bilan des précipitations de 2004 à 2013 (Parthenay, Glénay, Bressuire, Mirebeau, Thouars, Loudun, Montreuil-Bellay et Saumur)
- Bilan climatique pour une année sèche (2005) et une année de forte pluviométrie (2013)



Contexte géologique

- **2 grands ensembles géologiques qui conditionnent la capacité de formation des réserves en eau :**

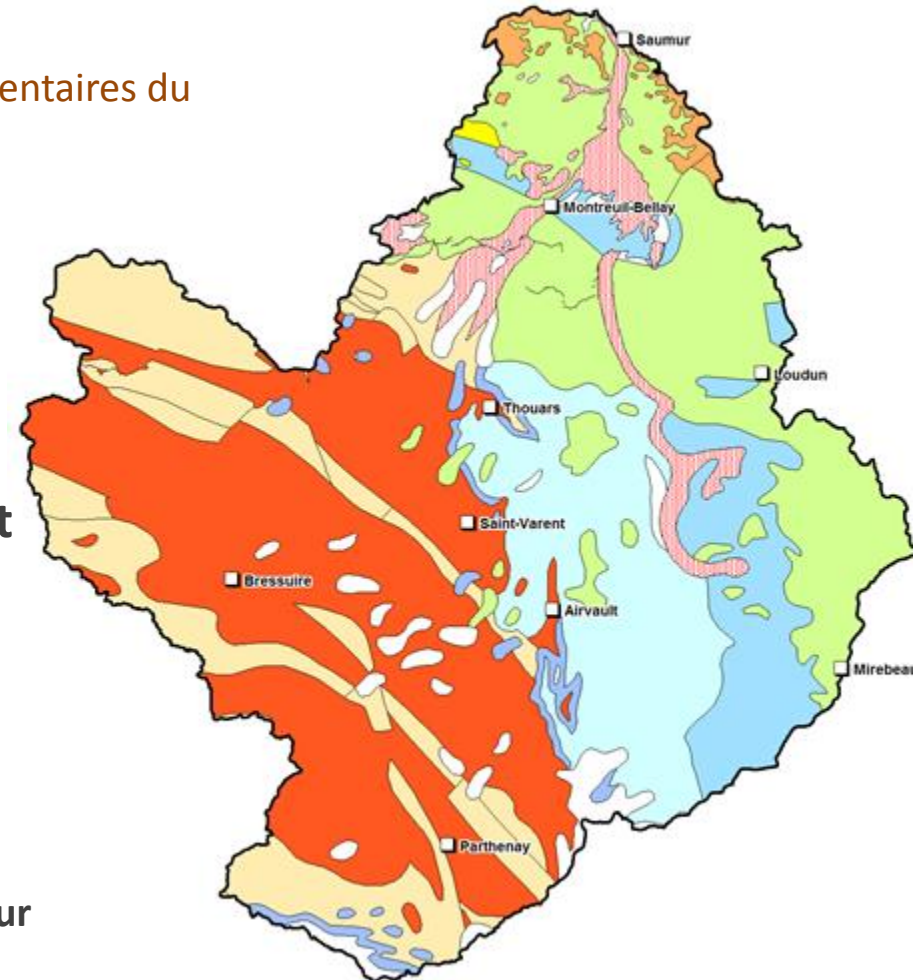
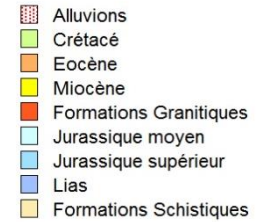
- À l'ouest terrains cristallins du massif armoricain
- À l'est terrains du socle recouverts de roches sédimentaires du bassin parisien

- **Socle parcouru par des failles verticales majeures**

- **Hydrogéologie / principaux aquifères ayant la capacité à former des réserves d'eau :**

- Le Dogger (jurassique moyen)
- Le Jurassique Supérieur
- Cénomaniens inférieur (très localisé)

Explique la localisation des captages d'eau potable sur le bassin

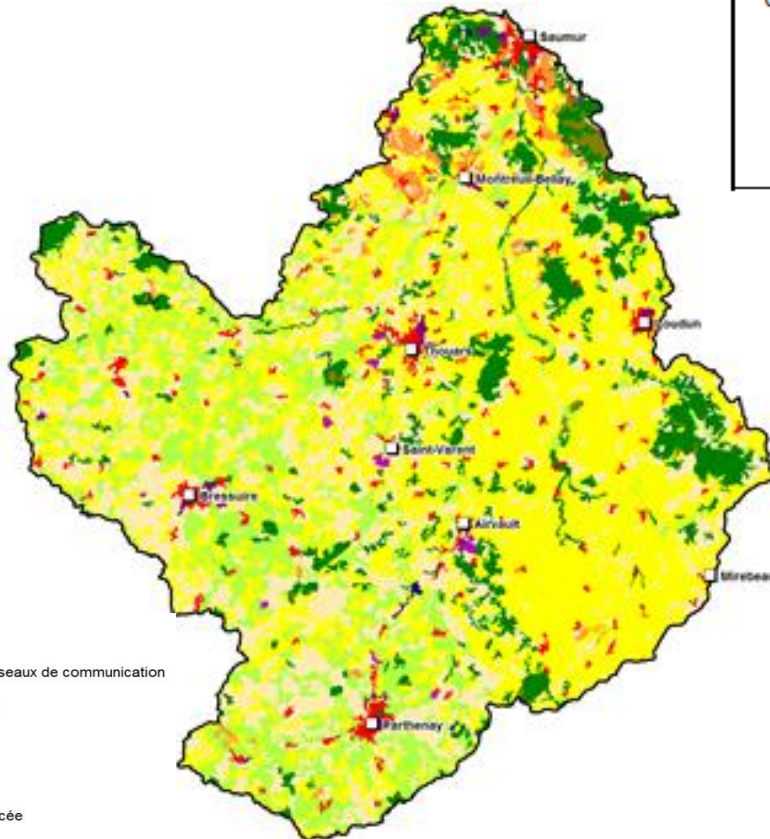


Occupation du sol (Corine Land Cover)

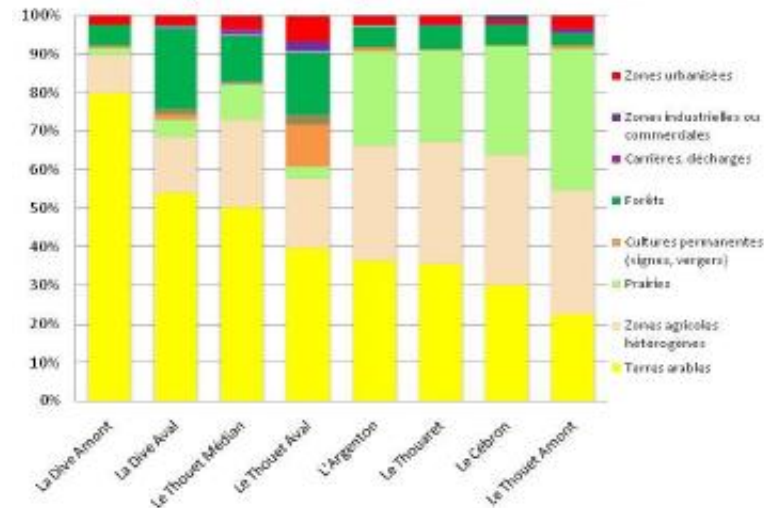
- Principales surfaces :

- Agricoles (86 %)
- Forêts (10 %)
- Zones urbanisées (3 %)

Occupation du sol	Surface en km ²	Pourcentage dans le bassin
Terres arables	1523,00	45,20%
Zones agricoles hétérogènes	779,13	23,13%
Prairies	530,34	15,74%
Forêts	324,53	9,63%
Zones urbanisées	99,08	2,94%
Cultures permanentes (vignes, vergers)	58,45	1,73%
Milieus à végétation arbustives	21,99	0,65%
Zones industrielles ou commerciales	17,22	0,51%
Carrières, décharges	7,47	0,22%
Espaces verts artificialisés	4,25	0,13%
Eaux continentales	3,45	0,10%
Zones humides intérieures	0,25	0,01%



Occupation du sol par sous-bassin versant

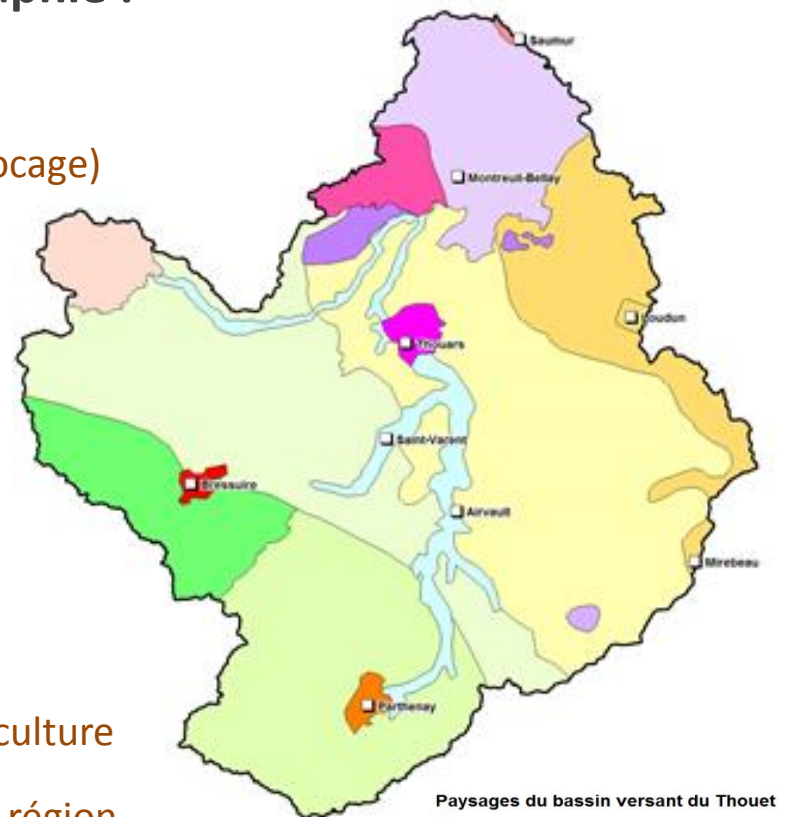


Corine Land Cover 2006 (niveau 2) :

- Zones urbanisées
- Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication
- Mines, décharges et chantiers
- Espaces verts artificialisés, non agricoles
- Terres arables
- Cultures permanentes (vignes, vergers)
- Prairies
- Zones agricoles hétérogènes
- Forêts
- Milieus à végétation arbustive et/ou herbacée
- Zones humides intérieures
- Eaux continentales

- **3 grands ensembles paysagers liés à la topographie :**

- La zone bocagère vallonnée et humide de l'ouest
 - Petites parcelles de prairies dominant (Gâtine, bocage)
- La plaine céréalière de l'est
 - Parcelles de grandes dimensions de cultures (plaines de Neuville, Moncontour et Thouars)
- La plateau vallonné et boisé
 - Zones de cultures céréalières, viticulture et horticulture (vignoble du haut Poitou, de Saumur, val d'Anjou, région du Tuffeau)



Paysages du bassin versant du Thouet

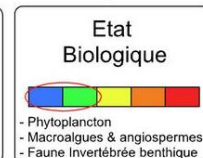
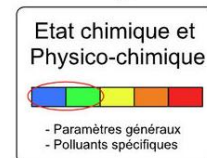
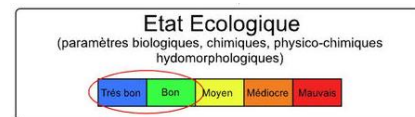
- Bressuire
 - Parthenay
 - Thouars
 - La Gâtine de Parthenay
 - La région du tuffeau
 - Le Bocage bressuirais
 - Le vignoble du Haut Poitou
 - Le vignoble saumurois
 - Les contreforts de la Gâtine
 - Les plaines de Neuville, Moncontour et Thouars
 - Les vallées du Thouet et de ses affluents
-
- Le Saumurois
 - Le Val d'Anjou
 - Les bocages vendéens et maugeois
 - Les coteaux du Layon et de l'Aubance

Ordre du jour

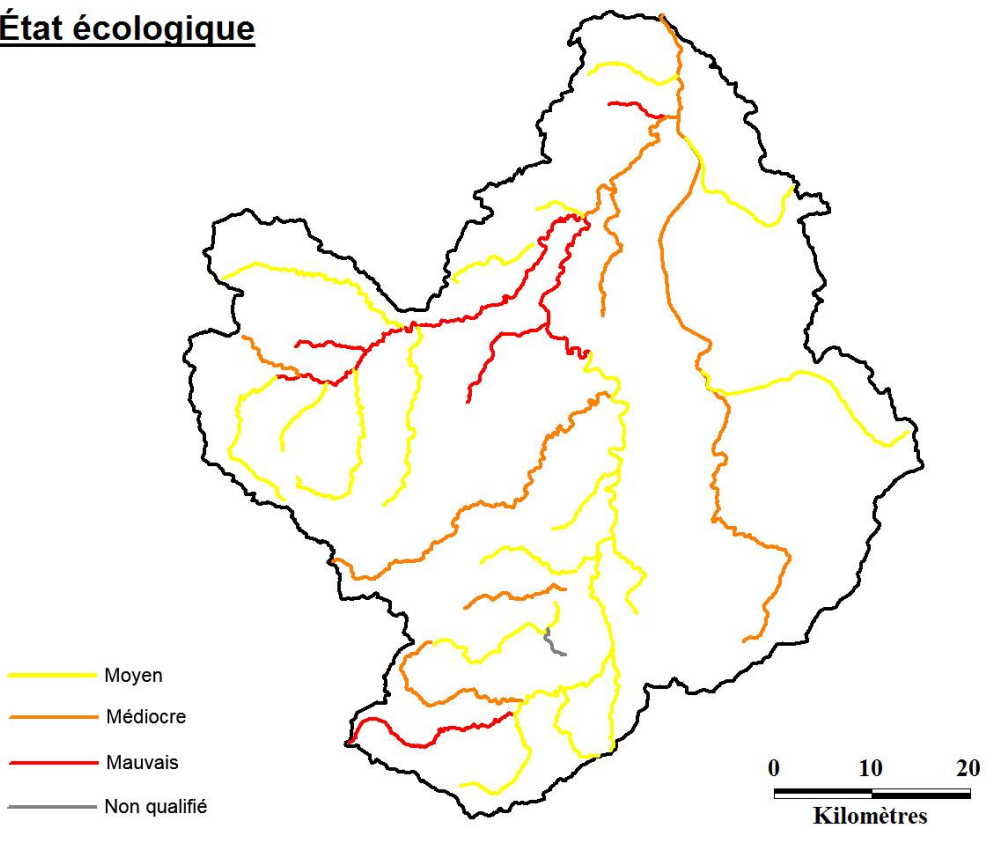
1. Rôle d'un SAGE - Rédaction de l'état initial
2. Caractéristiques générales du bassin du Thouet
3. **État des masses d'eau DCE**
4. Données sur le volet « qualité » de l'état initial
5. Consultation projet SDAGE 2016 - 2021

34 masses d'eau superficielles

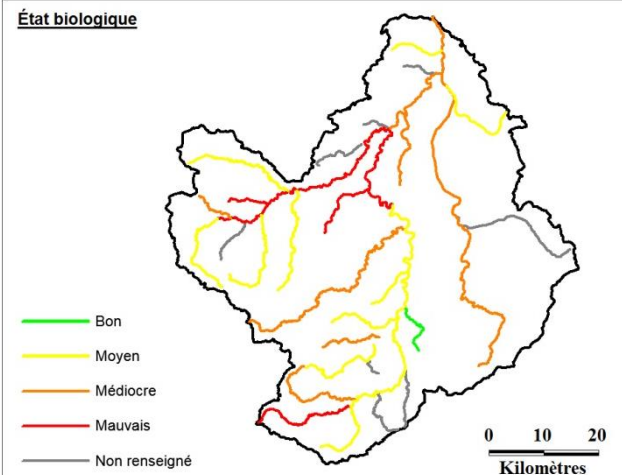
- Aucune des masses d'eau n'atteint le bon état écologique



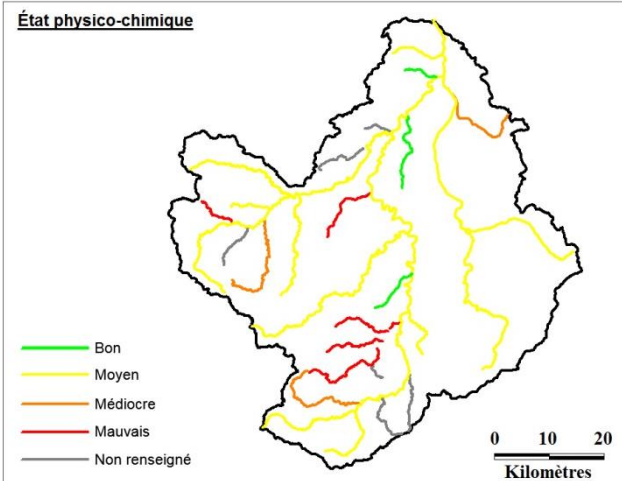
État écologique



État biologique



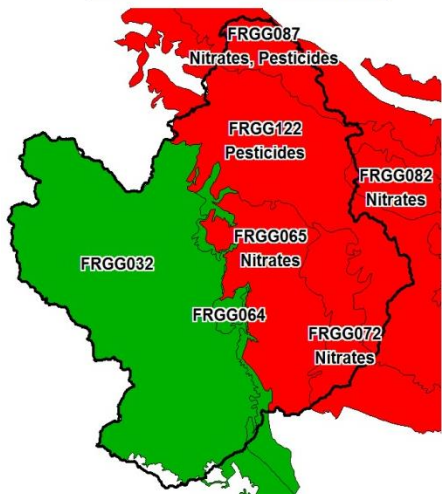
État physico-chimique



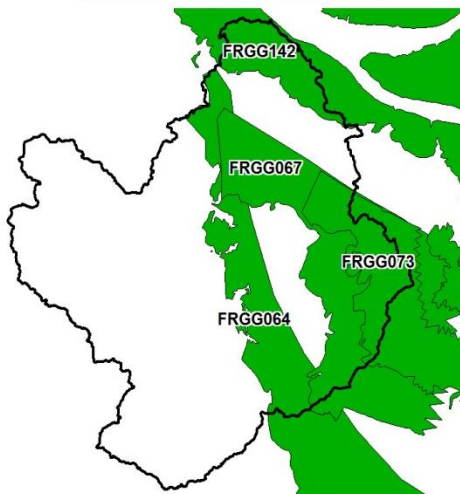
10 masses d'eau souterraines

État qualitatif déclassant pour 5 ME:

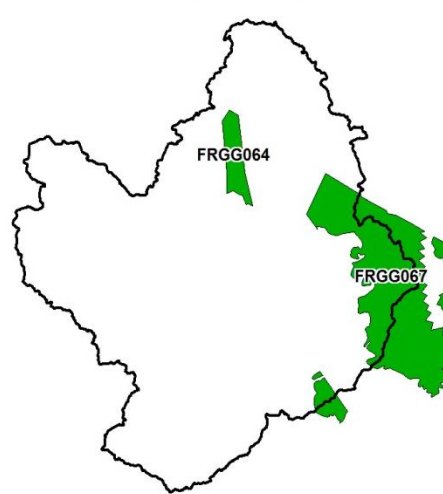
Masses d'eau souterraines de niveau 1



Masses d'eau souterraines de niveau 2

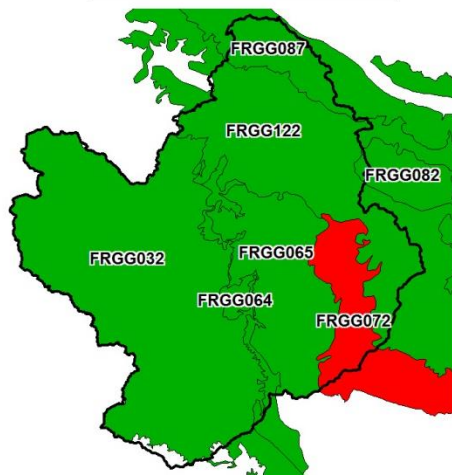


Masses d'eau souterraines de niveau 3

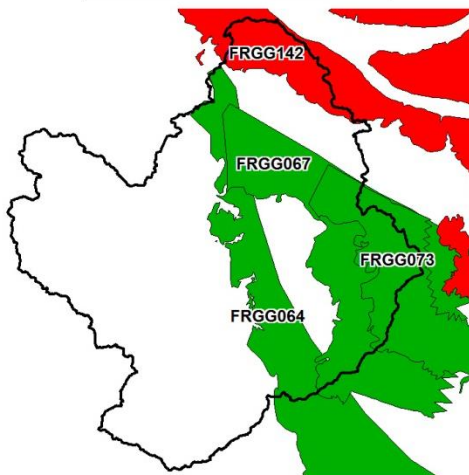


État quantitatif déclassant pour 2 ME:

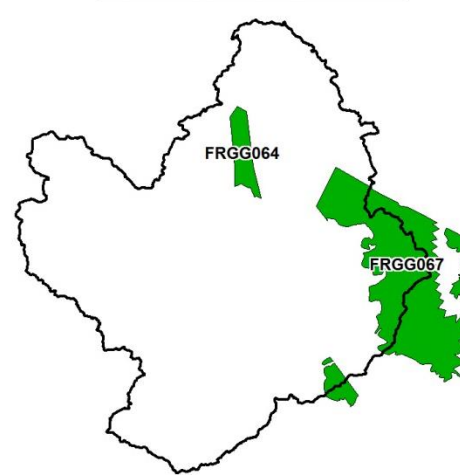
Masses d'eau souterraines de niveau 1



Masses d'eau souterraines de niveau 2



Masses d'eau souterraines de niveau 3



Délais bon état masses d'eau (SDAGE 2010-2015)

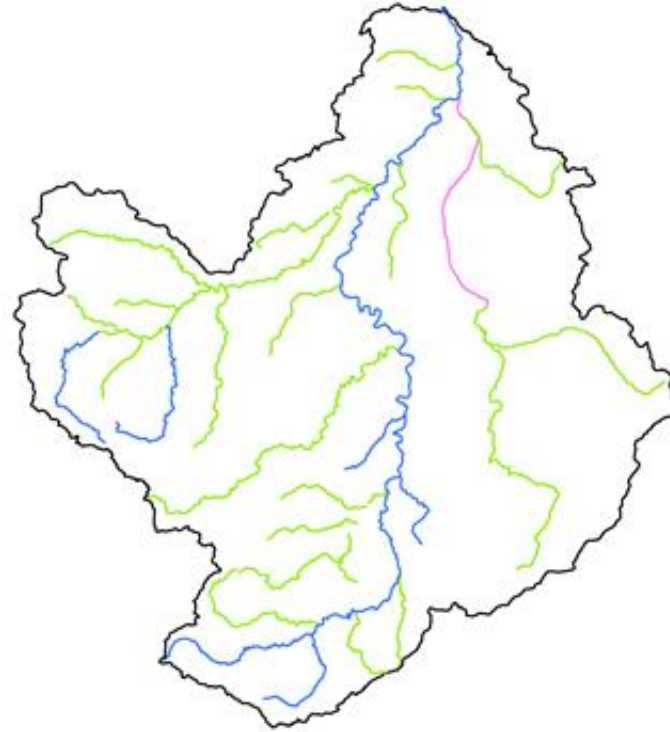
Délai ME superficielles

Objectif écologique:

2015 : 10 ME

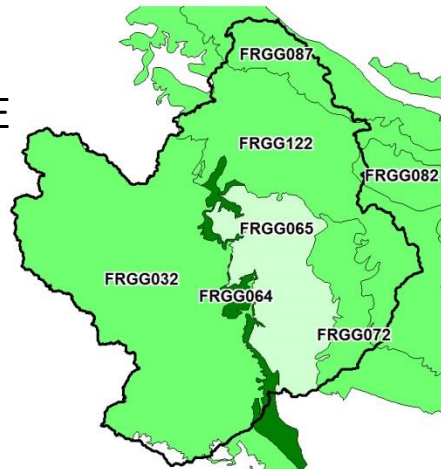
2021 : 23 ME

Moins strict : 1 ME

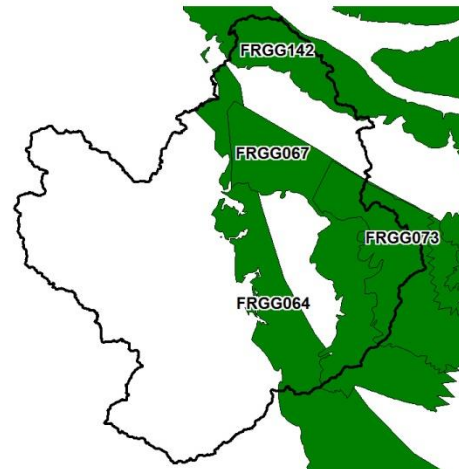


Délai chimique ME souterraines

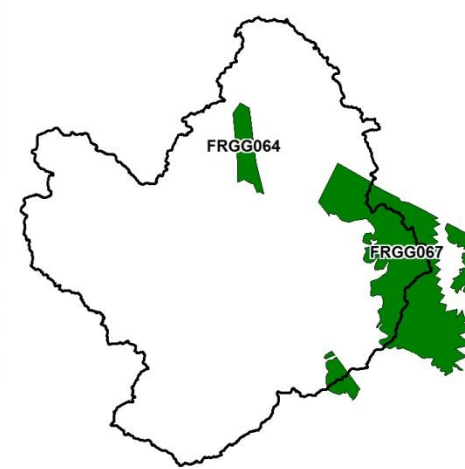
Masses d'eau souterraines de niveau 1



Masses d'eau souterraines de niveau 2



Masses d'eau souterraines de niveau 3



Objectif quantitatif :

2015 pour toutes les ME

Objectif chimique :

2015 : 4 ME

2021 : 5 ME

2027 : 1 ME

État des plans d'eau en 2011

- 1 Masse d'Eau : FRGL140, Retenue du Cébron

Etat écologique : **Mauvais**

Délai écologique : **2021**

Risques : **Macropolluants**

Construction du barrage : 1980 -1982

Superficie : 186 hectares

Volume : 11.5 Mm³

Principales fonctions :

- Eau potable (7 Mm³)
- Irrigation (3 Mm³)
- Débit réservé (1,5 Mm³)



Vue aérienne de la retenue du Cébron (CG 79)

Ordre du jour

1. Rôle d'un SAGE - Rédaction de l'état initial
2. Caractéristiques générales du bassin du Thouet
3. État des masses d'eau DCE
4. **Données sur le volet « qualité » de l'état initial**
5. Consultation projet SDAGE 2016 - 2021

Réseau des stations de mesure : eaux superficielles

Source des données : Base OSUR

38 stations sur le bassin

- Réseau de Contrôle et de Surveillance (RCS) : état général des eaux et tendances d'évolution
- Réseau de Contrôle Opérationnel (RCO) : suivi de toutes les ME qui ne pourront pas atteindre le bon état en 2015 / suivi du paramètre déclassant
- Réseau Départemental (RD)

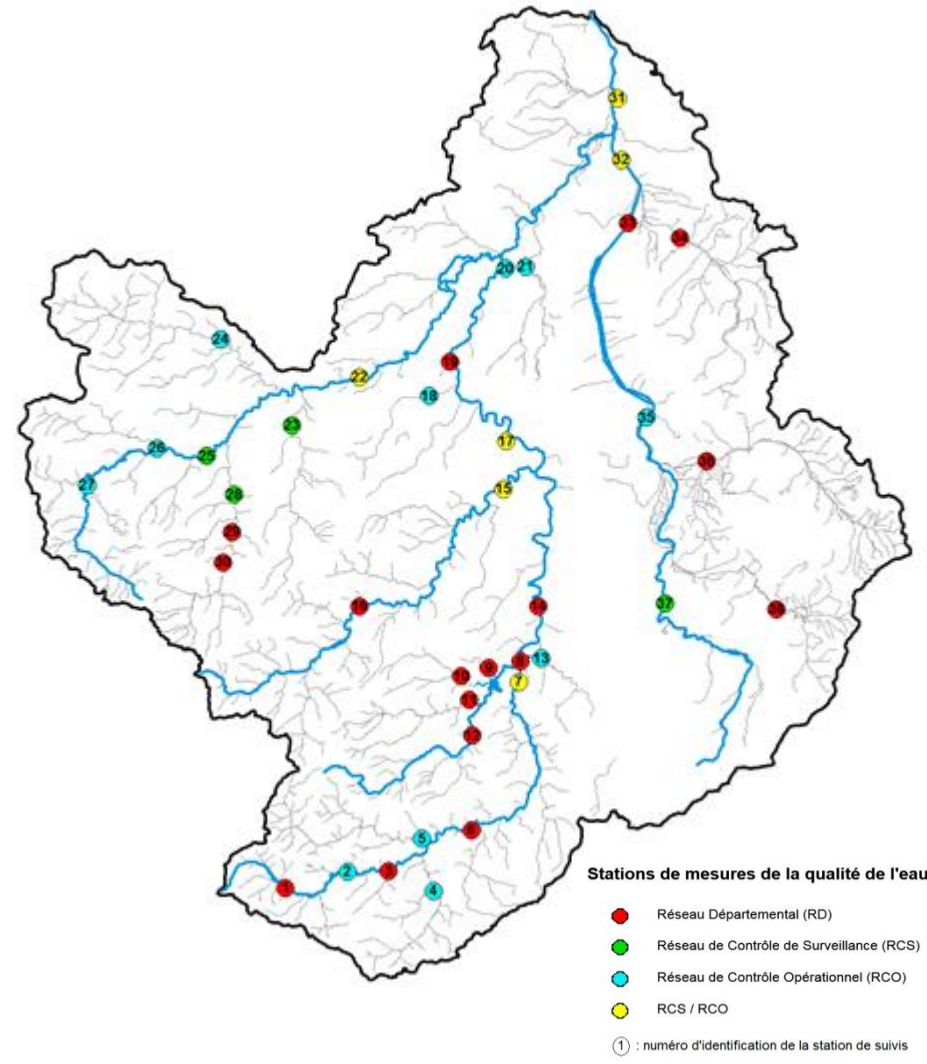
Données récoltées :

Physico-chimique (T°, o₂, pH, turbidité, nitrates ...)

Chimique (Pesticides, métaux lourds, polluants industriels, ...)

Hydrobiologique (IBGN, IBD, IBMR, IPR)

Le Thouet et ses principaux affluents font l'objet d'un suivi



Qualité physico-chimique des eaux superficielles

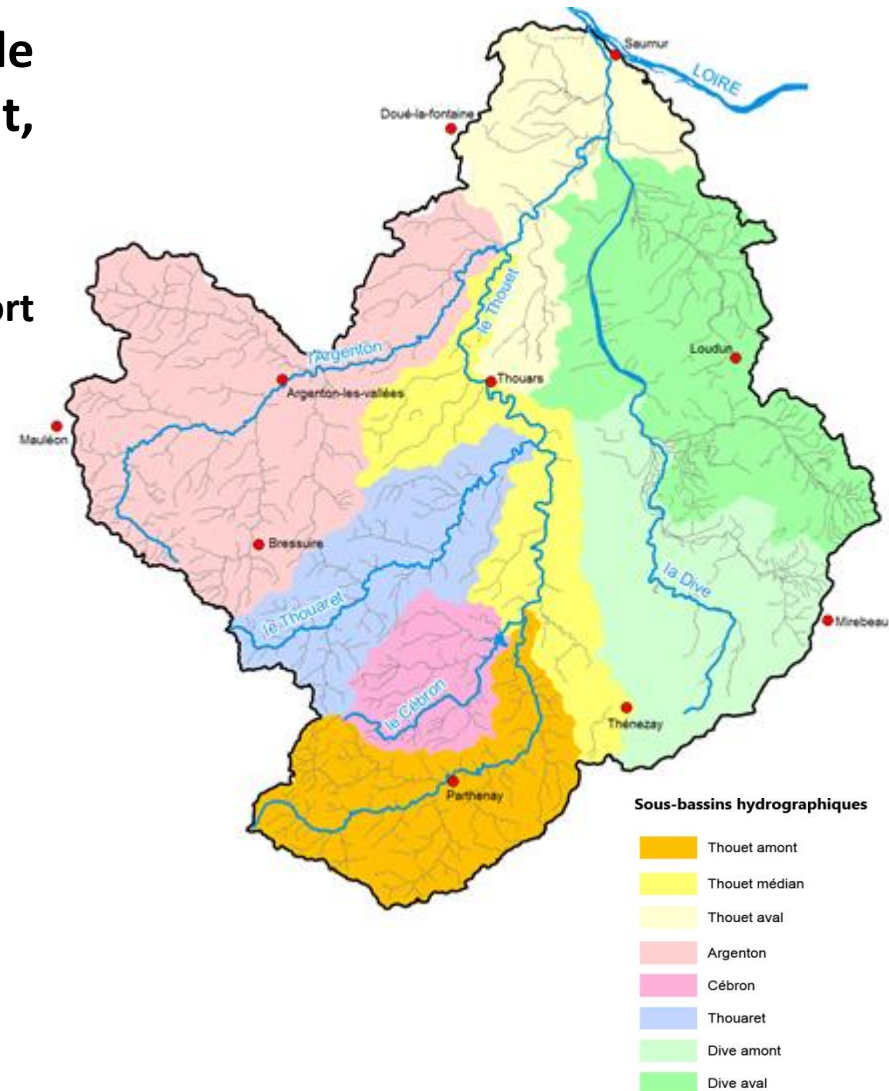
Étude « pratique et pressions agricoles sur le bassin du Thouet » (NCA Environnement, 2013-2014)

Analyse des paramètres les plus déclassants par rapport à la qualité de l'eau :

- Nitrates
- Phosphore total
- Carbone Organique Dissous
- Pesticides

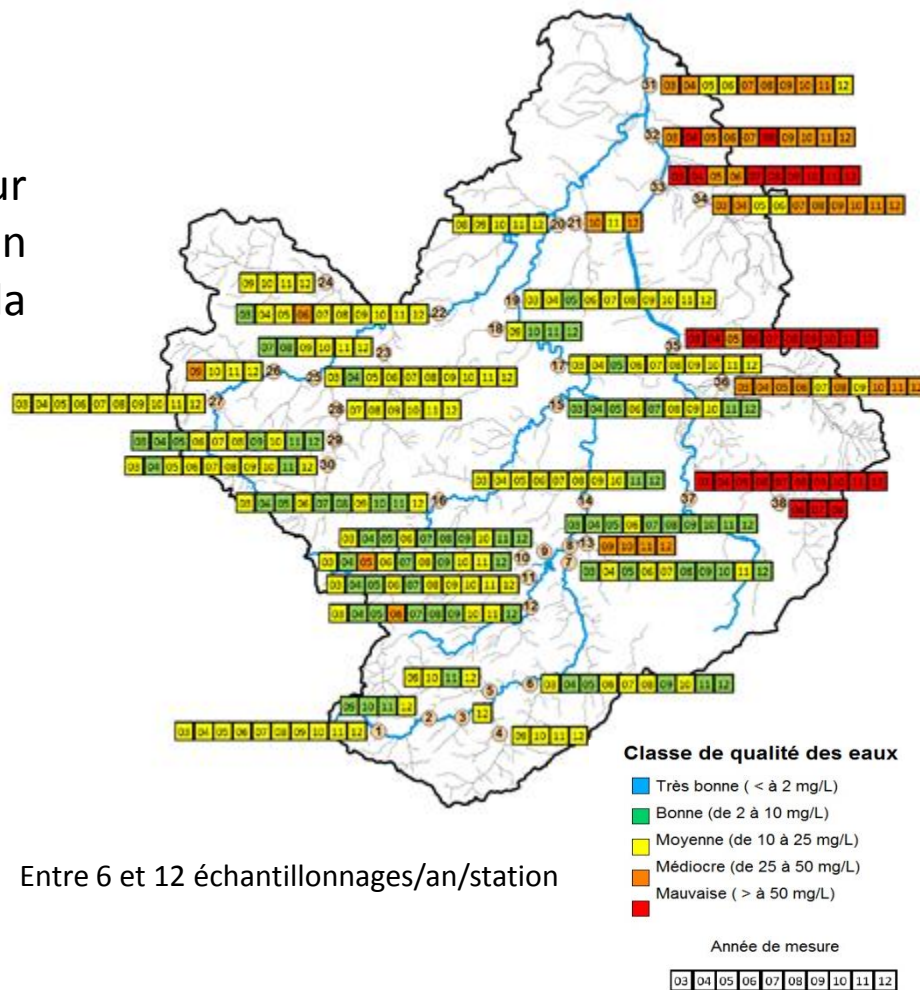
Prise en compte de 7 stations de « référence » se trouvant à l'aval de chaque sous bassins :

- La Dive à Brezé (station 32)
- Le Thouet aval à Chacé (station 31)
- Le Thouet médian à Saint-Martin-de-Sanzay (station 20)
- Le Thouet amont à Saint-Loup-Lamairé (station 7)
- L'Argenton à Massais (station 22)
- Le Cébron à Saint-Loup-Lamairé (station 8)
- Le Thouaret à Luzay (station 15)



Nitrates

Teneurs en nitrates faibles en moyenne sur l'ensemble du territoire sauf sur le sous bassin de la Dive qui présente des valeurs au-delà de la limite de classe (> 50 mg/L).



Entre 6 et 12 échantillonnages/an/station

Distinction nette entre l'ouest et l'est du bassin due aux caractéristiques du sol et des usages.

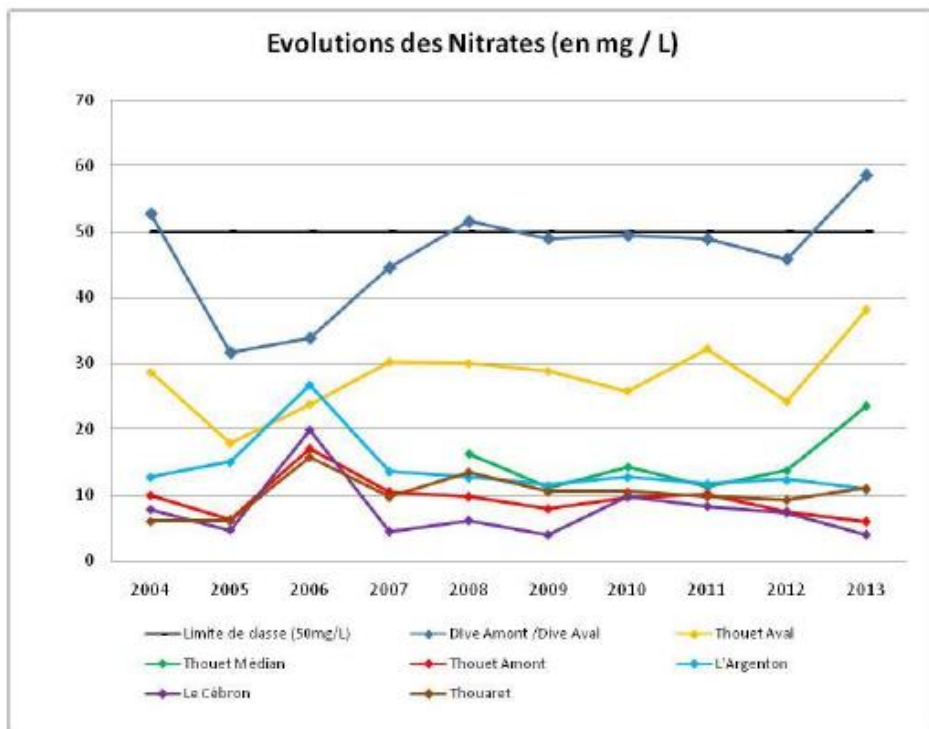


Figure 12 : Évolutions des teneurs en Nitrates 2004 - 2013 (source : AELB, 2013)

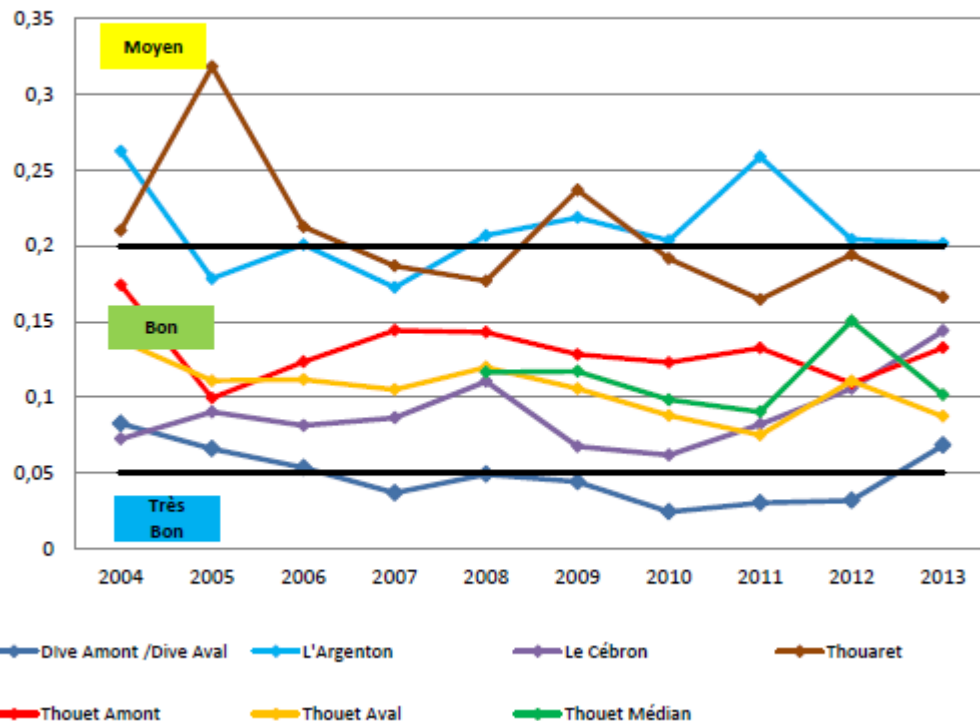
Qualité physico-chimique des eaux superficielles

Phosphore total

Teneurs en phosphore corrélées au ruissellement (topographie, battance et couverture des sols) et à la pression en phosphore des surfaces cultivées.

Le Thouaret et l'Argenton ont une qualité de l'eau moyenne en phosphore.

Évolutions du Phosphore Total (en mg/L)



Les bassins versants sur terrain sédimentaires filtrants (Est du BV) sont beaucoup moins sensibles que les bassins versants avec des sols battants, cultivés (Thouet amont – Cébron) et concernés par une fertilisation phosphorée importante (Thouaret – Argenton)

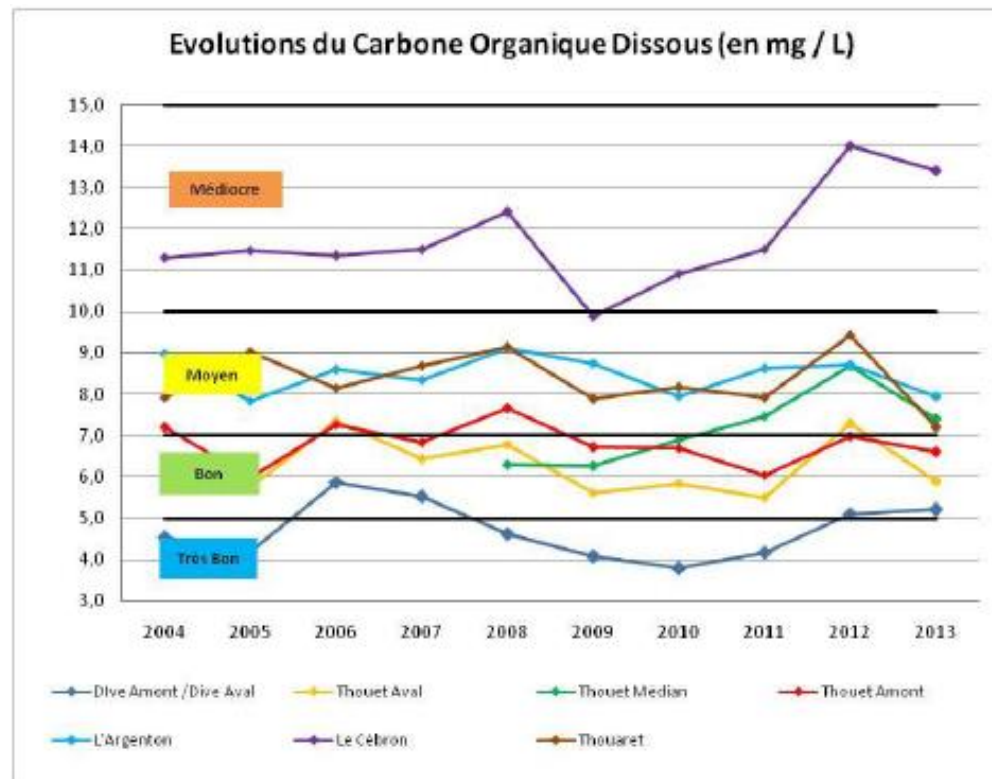
Entre 6 et 12 échantillonnages/an/station

Qualité physico-chimique des eaux superficielles

Carbone Organique Dissous

Teneurs en Carbone Organique Dissous corrélées à la topographie et à la perméabilité des sols.

Le Cébron a une qualité médiocre --> lien avec le retenue du Cébron ?
L'Argenton, le Thouaret et le Thouet médian ont une qualité moyenne.



Qualité physico-chimique des eaux superficielles

Produits phytosanitaires

3 grandes classes :

- Herbicides (végétaux)
- Fongicides (champignons)
- Insecticides-acaricides

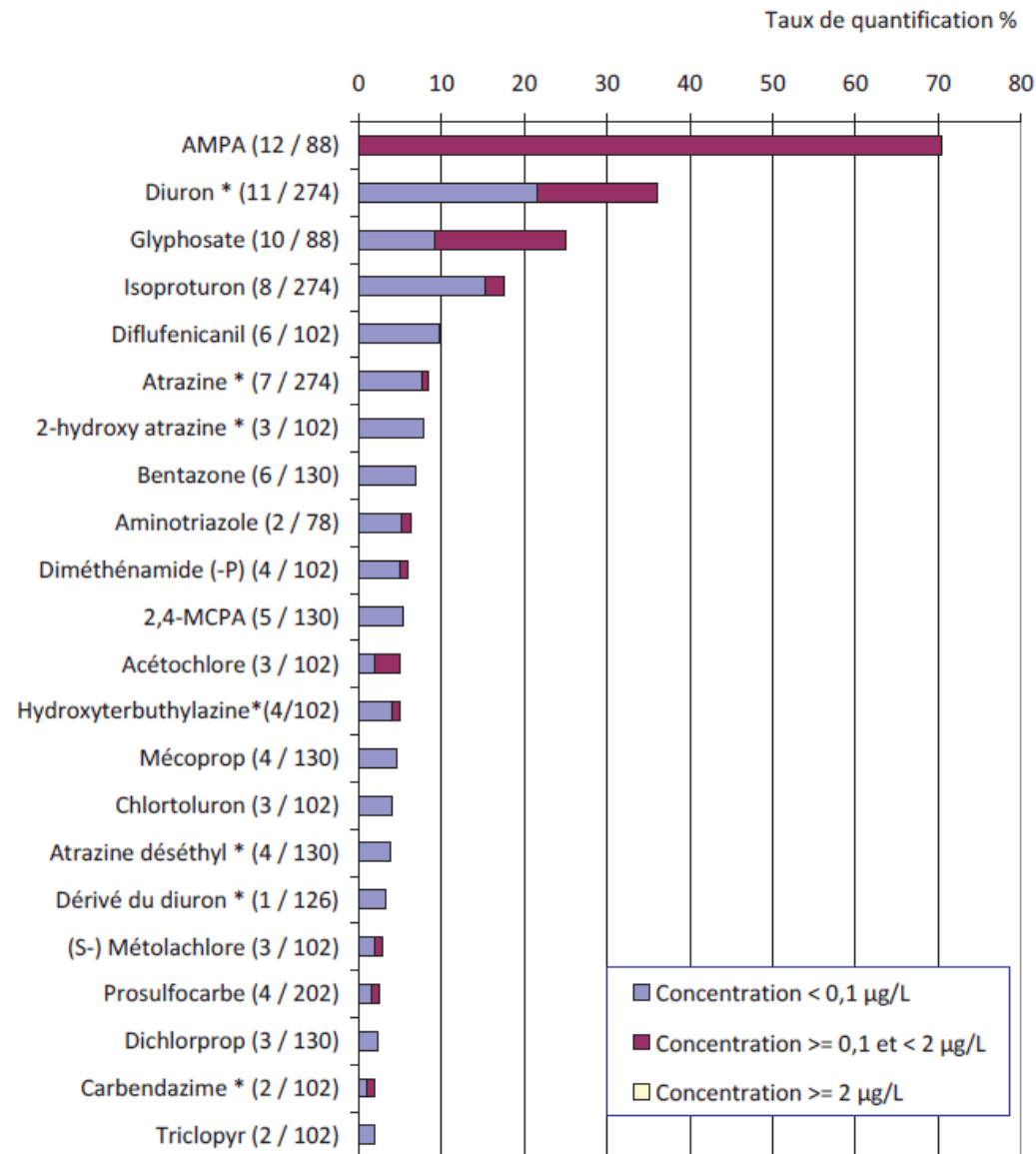
Étude de la FREDON Poitou-Charentes entre 2005 et 2006 sur 35 substances

Molécules les plus souvent observées (rapport entre le nombre d'analyses où la molécule a été retrouvée et le nombre d'analyse où la molécule a été recherchée)

Forte présence de l'AMPA, des urées substituées (diuron, isoproturon), le glyphosate, le diflufenicanil et de l'Atrazine et ses dérivés.

Évolution depuis 1999-2005 :

- Forte baisse des quantifications d'Atrazine, d'Atrazine déséthyl et d'Aminotriazole
- Disparition de la Simazine et de la Terbutylaine
- Petite diminution des quantifications de diuron, glyphosate et AMPA
- Augmentation des quantifications d'Isoproturon.

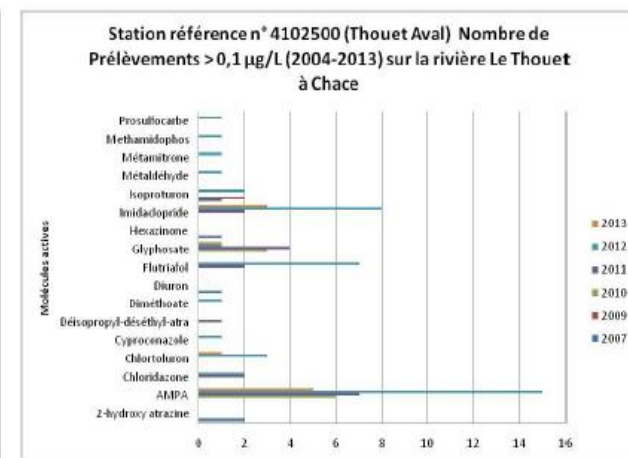
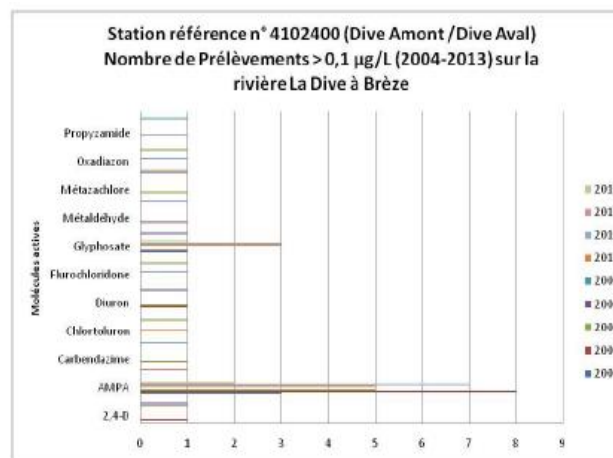
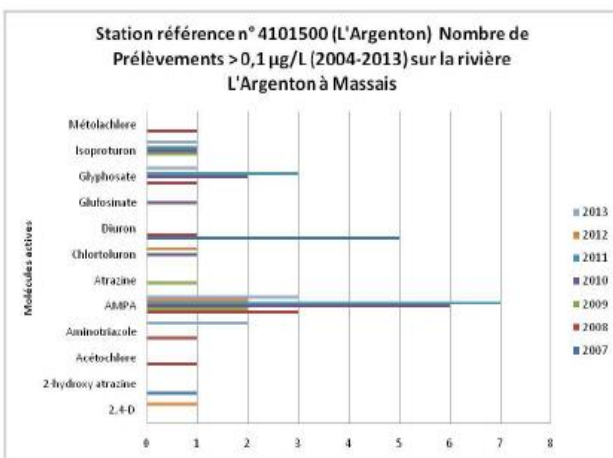
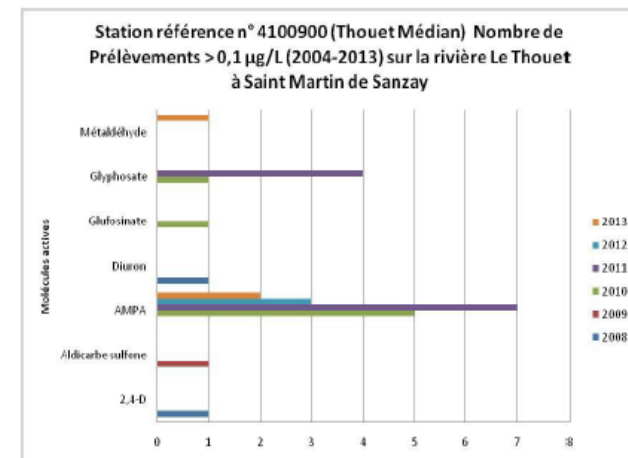
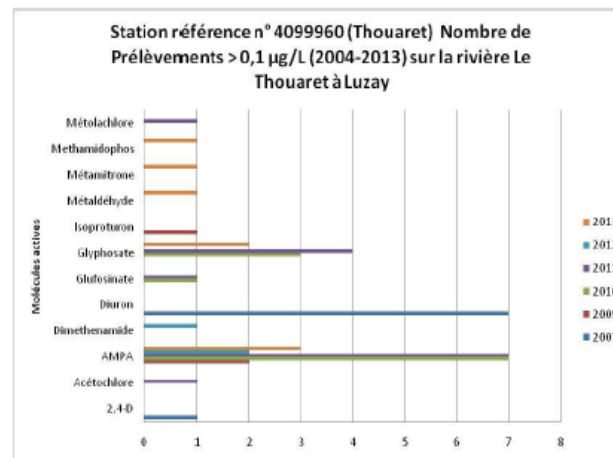
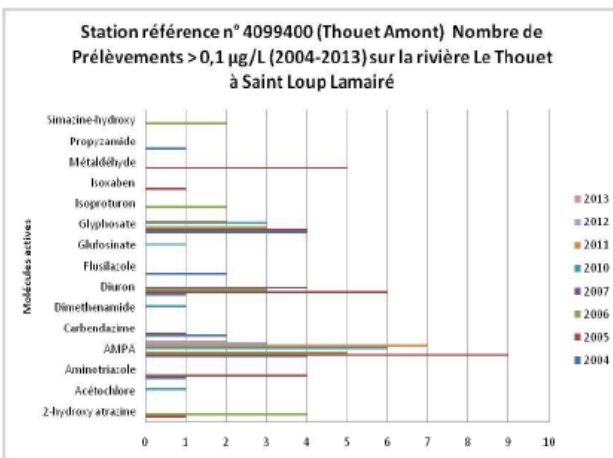


Qualité physico-chimique des eaux superficielles

Produits phytosanitaires

Données sur les stations de référence des sous bassins (sauf Cébron).

Nombre de prélèvements supérieurs à 0,1 µg/L entre 2004-2013 par molécules.



Indice Biologique Global Normalisé (IBGN)

Analyse des macro-invertébrés benthiques : permet d'évaluer la santé de l'écosystème d'une rivière

Repose sur le nombre de taxons recensés et sur la présence ou non de taxons plus ou moins sensibles à la pollution

Prend la forme d'une note :

Note IBG-RCS Limites des classes	20-17	16-13	12-9	8-5	4-1
Note IBG-N Limites des classes	20-15	14-13	12-9	8-6	5-1
État écologique	Très bon	Bon	Passable	Mauvais	Très Mauvais

IBG est un facteur déclassant sur 11 masses d'eau du bassin

cours d'eau	nom station	IBG-N								IBG-RCS				
		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	
Le Thouet	Secondigny		11			8		8	7	11		15		
Le Thouet	Azay-sur-Thouet										13	17		
La Viette	Pompaire										12	11	10	
Le Palais	Le Tallud										11	10	12	
Le Thouet	Parthenay									13				
Le Thouet	Saint-Loup-Lamairé	12	15	16	14	13	12	17	14	12	13	12	13	
Le Cébron	Lageon		14			12		13	13	8	14	15		
La Raconnière	Lageon		9			5		16	11	8				
La Taconnière	Maisontiers		7			6		15	17	9	16	9		
Le Marais Bodin	Louin		15			6		12	8	7				
Le Cébron	Saint-Loup-Lamairé		10			11		11	17	9		12		
Le Gateau	Saint-Loup-Lamairé												16	
Le Thouet	Airvault									13				
Le Thouaret	Faye-l'Abesse	11	14		17		14		13		11		13	
Le Thouaret	Luzay	17	15		17		17		14	11	11	13	10	
Le Thouet	Missé	14	14	16	16	14	16	16	14	13	14	15	18	
Le Jussay	Mauzé-Thouarsais										13	15	5	
Le Thouet	Saint-Martin-de-Sanzay										16	17		
L'Argent	Neuil-les-Aubiers										13	14	14	
La Scie	Neuil-les-Aubiers										11	13	13	
L'Argent	Voultegon		10		12		10		11	12	12	12	12	
Le Dolo	Bressuire		11		12		11		9		9		10	
Le Dolo	Bressuire		7		12		12		12		11		12	
Le Dolo	Saint-Aubin-du-Plain								12	11	12	13	12	
L'Ouère	Etusson									15			13	
La Madoire	Sanzay								15	8	9	9		
L'Argenton	Massais	10	12	17	18	15	13	14	15	11	14	14	17	
La Dive	Moncontour				10			15	15	13	12	17	18	
La Losse	Saint-Martin-de-Sanzay											9	9	
La Briande	Mouterre-Silly				6					7				
La Dive du Nord	Pas-de-Jeu										7	17	12	
La Petite Maine	Raslay				8					4	6	11	15	
La Dive	Montreuil-Bellay	13	15	12	12	14	15	17	13	11		14		
La Dive	Brézé									17	17	18	18	16
Le Thouet	Chacé									17	15	17	17	15

Indice Poisson Rivière (IPR)

Basé sur l'inventaire des peuplements piscicoles

Comparaison du peuplement observé par rapport au peuplement théorique (sans perturbations du milieu)

Peuplement théorique défini en fonction des caractères physiques de la station (pente, T°C, altitude, distance à la source, ...)

Cours d'eau	Nom station	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Le Thouet	Secondigny	24	24	14	17		14	15,6	17	18	16,3	13	14	15
Le Thouet	Azay-sur-Thouet	46					36			53			63	36
La Coussinière	Vouhé						12				13	10		
La Viette	Saint-Pardoux/Soutiers		15		19						11,2	24	13	
Le Thouet	Saint-Loup-Lamairé								26		26,6		24	
Le Gateau	Le Chillou										18		31,5	21
Le Thouet	Missé						32		36		30,3		21	
La Madoire	Sanzay	28												71
Le Thouet	Artannes		20,7	26,9	28,2	30,4	32	26,1	32,5	31,7	25,6	27,7	29,8	
L'Argent	Neuil sur Argent	20	20	23	23	21	27	22,5		32		31	17	31
Le Dolo	Saint Aubin du Plain								32		19,4		21	
L'Argenton	Massais				32					33		43		43
Le Thouaret	Boussais	34	36	42	28				27	26			32	36
La Dive	Montcontour											25,7		
La Dive	Pas-de-Jeu												32	
La Dive	Brézé								50,5		38,2			28

Prend la forme d'une note :

Note IPR	[0-7]]7-16]]16-25]]25-36]	>36
Limites des classes					
État écologique	Très bon	Bon	Passable	Mauvais	Très Mauvais

IPR est un facteur déclassant sur 17 masses d'eau du bassin

Réseaux des stations de mesure : Eaux souterraines

Source des données : Base ADES (15 stations sur le bassin / 5 ME souterraines : paramètres Nitrates et phytosanitaires)

Code européen de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Code Station de suivi	Commune
FRGG032	Le Thoué	05874X0009/HY (La Cadomie)	Allone
FRGG064	Calcaires et marnes de l'infra-Toarcien au nord du seuil du Poitou	05397X0004/R (Le Fourbeau) aucune analyse disponible	Availles-Thouarsais
FRGG065	Calcaires et marnes du Dogger du BV du Thouet	05128X0001/F1 (Le Bas Marlon) 05128X0004/F (Le Bas Marlon) 05393X0003/F1 (Ligaine) 05393X0004/F2 (Ligaine) 05394X0004/F (Les Lutineaux F1) 05394X0008/F (Le Goulet) 05394X0058/F (Les Lutineaux F3) 05398X0011/F (Les Lutineaux F4) 05405X0001/SOURCE (La Grimaudière) 05653X0001/S1 (Sources de Seneuil)	Pas-De-Jeu Pas-De-Jeu Taize Taize Saint-Jouin-De-Marnes Pas-De-Jeu Saint-Jouin-De-Marnes Saint-Jouin-De-Marnes Grimaudiere(La) Chillou(Le)
FRGG067	Calcaires à silex captifs du Dogger du Haut-Poitou	05124X0509/AEP (La Fontaine Du Bourreau)	Montreuil-Bellay
FRGG072	Calcaires et marnes du Jurassique supérieur du Haut-Poitou	05661X0005/P (La Roche Bourreau) aucune analyse disponible	Massognes
FRGG073	Calcaires du Jurassique supérieur captif du Haut-Poitou	05402X0039/F4 (Le Tardon) 05402X0038/F9 (F9 La Nouette)	Guesnes
FRGG082	Calcaire jurassique de l'anticlinal Loudunais	Aucune station sur le SAGE Thouet	/
FRGG087	Craie du Séno-Turonien du BV de la Vienne	04865X0532/SCE (La Madeleine) en limite du SAGE Thouet	Fontevraud-L'Abbaye
FRGG122	Sables et grès libres du Cénomanién unité de la Loire	05122X0507/F2 (Le Bourg Pres) aucune analyse disponible	Le Puy-Notre-Dame
FRGG142	Sables et grès captifs du Cénomanién unité de la Loire	Aucune station sur le SAGE Thouet	/

Réseaux des stations de mesure : Eaux souterraines

4. État initial provisoire - thématique « qualité »

Source des données : Base ADES / 15 stations sur le bassin / 5 ME souterraines

	Code station	Commune	Lieu dit	Nitrates					Phytoprotecteurs		
				Période d'analyse	Nombre d'analyse	Nombre supérieure à 50 mg / L	Nombre inférieur à 50 mg / L	Moyenne (mg / L)	Nombre de molécule détectées (<0,1µg / L)	Nombre de molécule (>0,1µg / L)	Noms des molécules
FRGG032 : Le Thoué	05874X0009/HY	Allone	LA CADOMIE	1993-2012	15	0	15	31	8	0	Atrazine déséthyl, Simazine, Atrazine déisopropyl, Carbofuran
FRGG065 : Calcaires et marnes du Dogger du BV du Thouet	05128X0001/F1	Pas-De-Jeu	LE BAS MARION	1991-2012	20	12	8	54	0	0	
	05128X0004/F	Pas-De-Jeu	LE BAS MARION	1991-2012	16	10	6	55	0	0	
	05393X0003/F1	Taize	LIGAINÉ	1991-2013	70	47	23	57	7	0	2-hydroxy atrazine, Bentazone, Chlortoluron, Diuron
	05393X0004/F2	Taize	LIGAINÉ	1992-2012	13	8	5	56	0	0	
	05394X0004/F	Saint-Jouin-De-Marnes	LES LUTHINEAUX F1	1991-2010	21	18	3	64	0	0	
	05394X0008/F	Pas-De-Jeu	LE GOULET - STATION DE POMPAGE F5	1992-2010	13	11	2	64	0	1	Atrazine déséthyl
	05394X0058/F	Saint-Jouin-De-Marnes	LES LUTHINEAUX F3	1991-2012	21	16	5	59	2	0	Atrazine déséthyl, Chlortoluron
	05398X0011/F	Saint-Jouin-De-Marnes	LES LUTHINEAUX F4	1991-2012	21	16	5	56	5	0	Atrazine déséthyl, Chlortoluron
	05405X0001/SOURCE	Grimaudière(La)	SOURCE DE LA GRIMAUDIÈRE	1991-2013	126	125	1	78	60	12	Atrazine, Atrazine déisopropyl, Atrazine déséthyl, Bentazone, Chlortoluron, Endosulfan bêta, Glyphosate, Isoproturon, Linuron
	05653X0001/S1	Chillou(Le)	SOURCES DE SENEUIL	1991-2013	137	48	89	47	2	2	Atrazine déséthyl, Glyphosate, Isoproturon, Mécoprop
FRGG067 : Calcaires à silex captifs du Dogger du Haut-Poitou	05124X0509/AEP	Montreuil-Bellay	LA FONTAINE BOURREAU	1986-2013	44	0	44	14	92	49	2-hydroxy atrazine, Alachlore, Amétryne, Aminotriazole, Atrazine, Atrazine déséthyl, Bentazone, Chloridazone, Dimethenamide, Diuron, Glyphosate, Hexachlorocyclohexane gamma, Métaldéhyde, Métolachlore, Prométryne, Propazine, Simazine, Terbutylazine, Terbutryne
FRGG073 : Calcaires du Jurassique supérieur captif du Haut-Poitou	05402X0039/F4	Guesnes	LE TARDON	1996-2013	26	0	26	1,7	0	0	
	05402X0038/F9	Guesnes	LA NOUETTE F9	1996-2013	48	0	48	0,6	0	0	
FRGG087 : Craie du SENO Turonien du BV de la Vienne	04865X0532/SCE	Fontevraud-L'Abbaye	LA MADELAINE	1986-2013	57	0	50	35	84	53	Aminotriazole, Atrazine, Atrazine déisopropyl, Desméthylisoproturon, Desmétryne, Glyphosate, Simazine

Réseaux des stations de mesure : Eaux souterraines

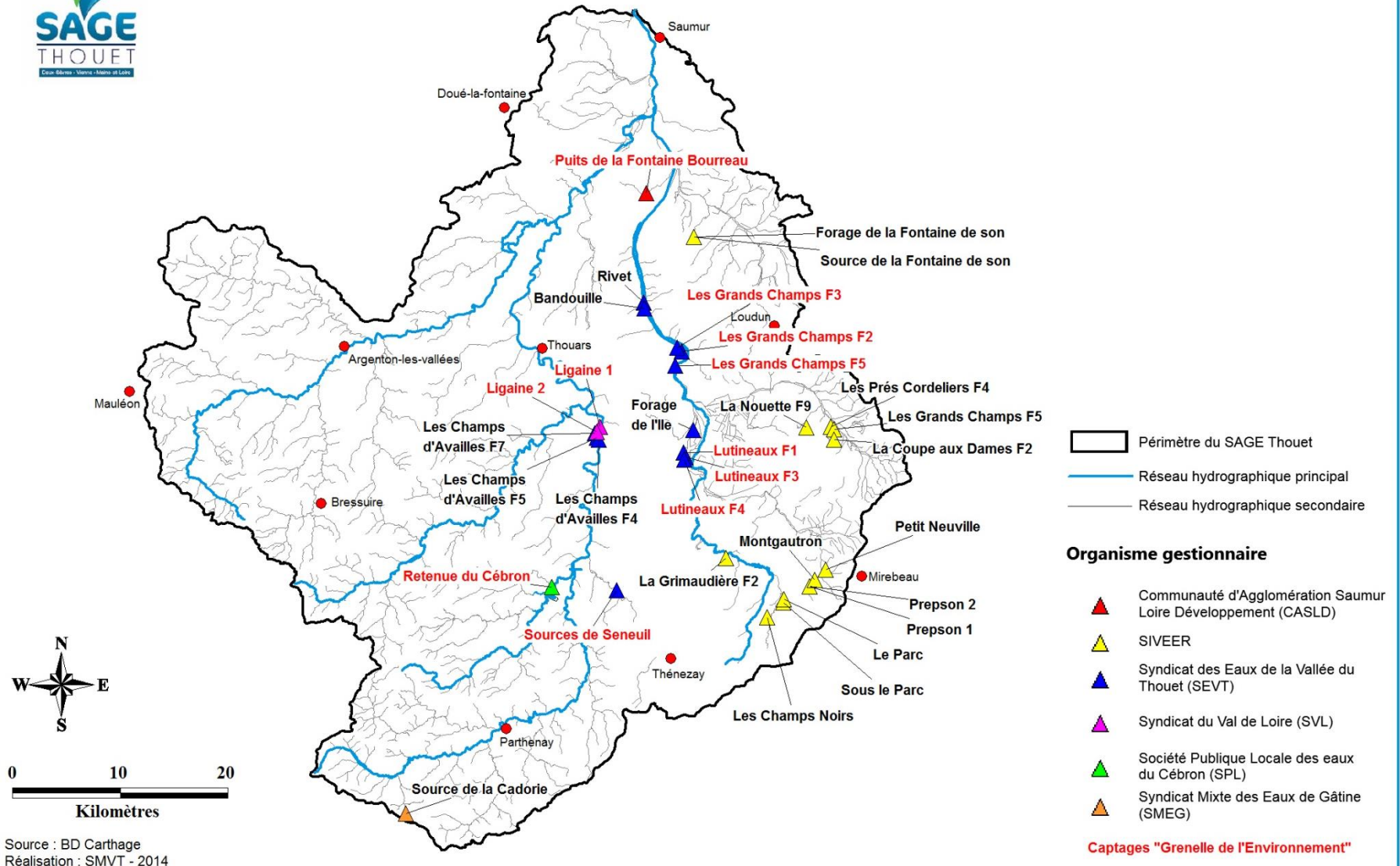
Focus sur les captages AEP du bassin

Captage AEP	Organisme gestionnaire	Commune d'implantation	Masse d'eau (Souterraine ou Superficiel)	Qualité des eaux brutes	
				Nitrates (mg/L)	Pesticides
Source Cadorie	Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine	Allonne	Source	25 - 50	absence
Captage du Cébron	SPL du Cébron	Louin	Retenue du Cébron	15 - 25	Traces (>0,1µg/L)
Sources de Seneuil	Syndicat d'Eau du Val du Thouet	Le Chillou	Calcaire et marnes du Dogger du BV du Thouet	40 - 60	Traces (>0,1µg/L)
Forage F1 Lutineaux Forage F3 Lutineaux Forage F4 Lutineaux	Syndicat d'Eau du Val du Thouet	St Jouin de Marnes	Calcaire et marnes du Dogger du BV du Thouet	> 50	Traces Déséthylatrazine, Métaazachlore, Chlortoluron, 2-Hydroxyatrazine (< 0,1µg/L)
Forage Ligaine 1 Forage Ligaine 2	Syndicat du Val de Loire (Délégation SEVT)	Taizé	Calcaire et marnes du Dogger du BV du Thouet	> 50	Traces Métaazachlore, Diuron, 2-Hydroxyatrazine, Bromacile, Bentazone (< 0,1µg/L)
Forage F2 Les Grands Champs Forage F3 Les Grands Champs Forage F5 Les Grands Champs	Syndicat d'Eau du Val du Thouet	Pas de Jeu	Calcaire et marnes du Dogger du BV du Thouet	> 50	Traces 2-Hydroxyatrazine (< 0,1µg/L)
Puits La Fontaine Bourreau	Communauté d'agglomération Saumur Loire	Montreuil Bellay	Calcaires à silex captifs du Dogger du Haut-Poitou	5 - 20	> 0,1 µg/L : Aminotriazole, AMPA, Bentazone, Glufosinate, Glyphosate
Forage F9 La Nouette	SIVEER	Angliers	Calcaires et marnes du Jurassique supérieur du Haut-Poitou	< 0,5	absence
Forage F4 Les Prés Cordeliers	SIVEER	Guesnes	Sables et grès libres du Cénomanién unité de la Loire	< 0,5	absence
Forage F5 Les Grands Champs	SIVEER	Guesnes	Sables et grès libres du Cénomanién unité de la Loire	< 0,5	absence
Forage F2 La Coupe aux Dames	SIVEER	Guesnes	Sables et grès libres du Cénomanién unité de la Loire	< 0,5	absence
Forage F2 (La Grimaudière)	SIVEER	La Grimaudière	Calcaire et marnes du Dogger du BV du Thouet	> 50	Traces Atrazine déséthyl (0,1µg/L)
Source de la Fontaine de Son	SIVEER	Saint Léger de Montbrillais	Source	45 - 50	Traces Atrazine (< 0,1µg/L)
Forage de la Fontaine de Son			Sables et grès libres du Cénomanién unité de la Loire	< 0,5	absence
Forage Prepson 1	SIVEER	Chouppes	Sables et grès libres du Cénomanién unité de la Loire	10 - 20	absence
Forage Prepson 2	SIVEER	Chouppes	Sables et grès libres du Cénomanién unité de la Loire	25 - 35	absence
Forage Montgautron	SIVEER	Chouppes	Sables et grès libres du Cénomanién unité de la Loire	< 0,5	absence
Forage Petit Neuville	SIVEER	Chouppes	Sables et grès libres du Cénomanién unité de la Loire	< 0,5	absence
Forage Les Champs Noirs	SIVEER	Cuhon	Calcaires et marnes du Jurassique supérieur du Haut-Poitou	< 0,5	absence
Forage Sous le Parc	SIVEER	Cuhon	Calcaires et marnes du Jurassique supérieur du Haut-Poitou	5 - 15	absence
Forage Le Parc	SIVEER	Cuhon	Calcaires et marnes du Jurassique supérieur du Haut-Poitou	10	absence
Captage Grenelle					

Réseaux des stations de mesure : Eaux souterraines



Carte n°22 : Captages d'alimentation en eau potable exploités sur le bassin du Thouet



Réseaux des stations de mesure : Eaux souterraines

Focus sur les captages AEP « grenelle » du bassin

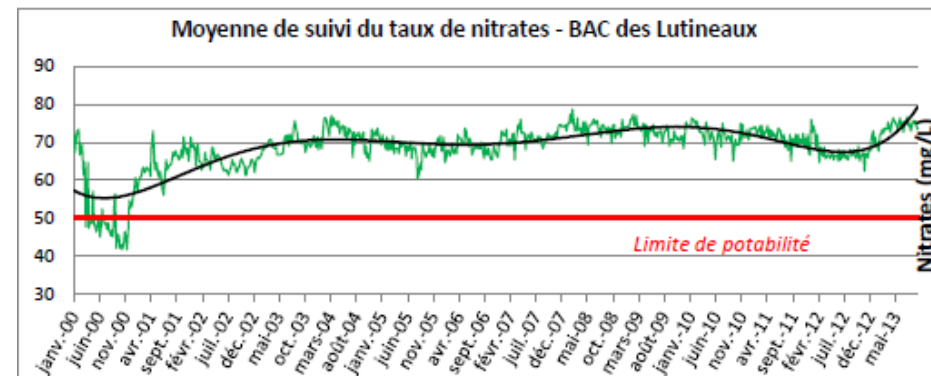
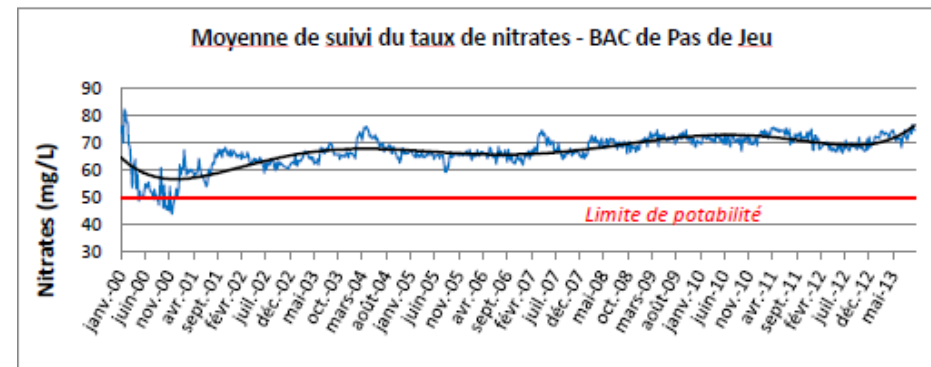
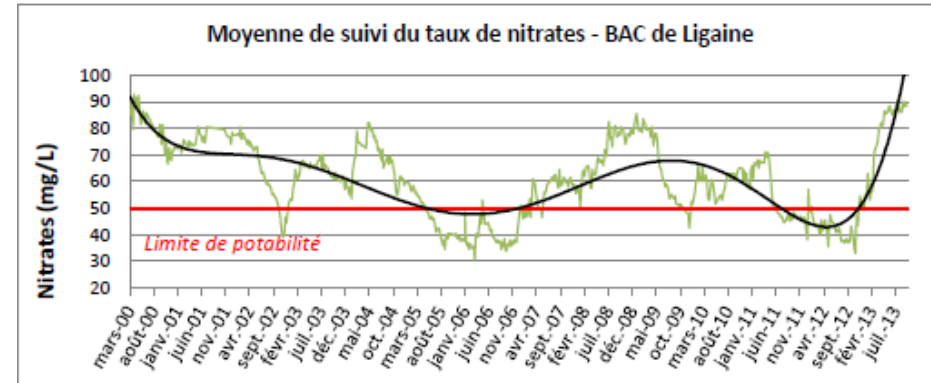
BAC des Lutineaux / Ligaine / Pas-de-Jeu (SEVT)

Masse d'eau exploitée « Calcaires et marnes du Dogger du BV du Thouet »

- État chimique mauvais
- Déclassé par le paramètre Nitrate
- Objectif chimique : 2027

Nitrates

Observations de pics « Nitrates » pouvant dépasser 80 mg/L



Réseaux des stations de mesure : Eaux souterraines

Focus sur les captages AEP « grenelle » du bassin

BAC des Lutineaux / Ligaine / Pas-de-Jeu (SEVT)

Masse d'eau exploitée « Calcaires et marnes du Dogger du BV du Thouet »

- État chimique mauvais
- Déclassé par le paramètre Nitrate
- Objectif chimique : 2027

Pesticides

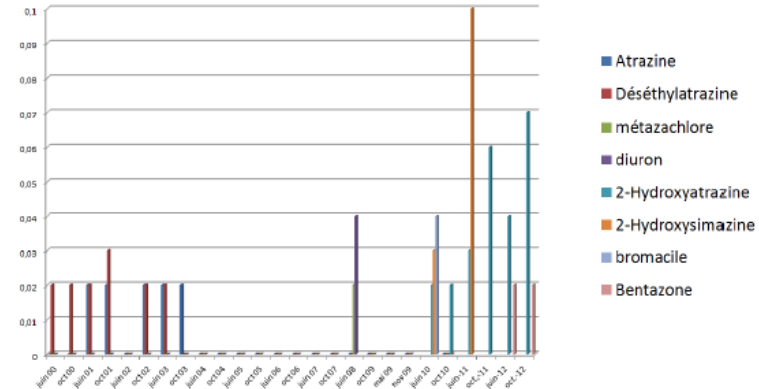
Aucune molécules au dessus du seuil des 0,1 µg/L

Toutefois, molécules détectées sur tous les captages

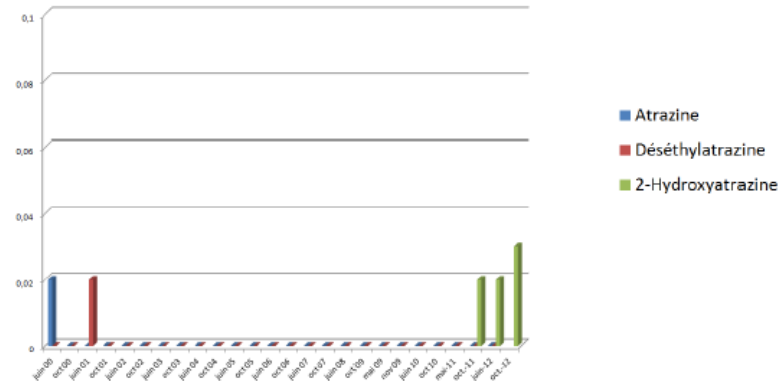
Diminution du nombre de détection pour certaines molécules (Atrazine) mais apparition de nouvelles molécules

4. État initial provisoire - thématique « qualité »

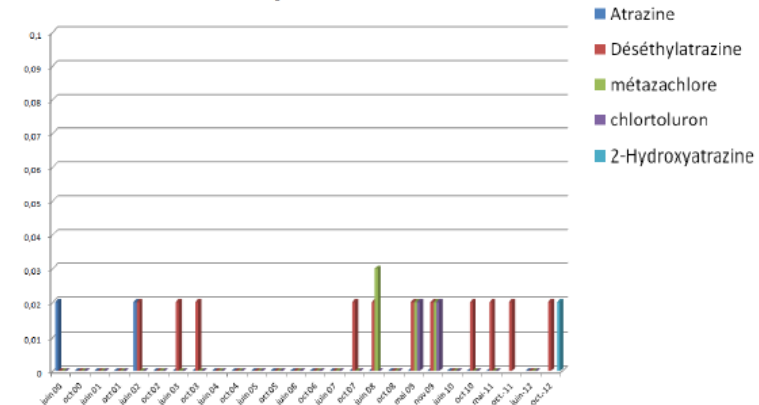
EVOLUTION DES PESTICIDES 2000-2012
Forage L1 Ligaine



EVOLUTION DES PESTICIDES 2000-2011
Forage F3 Pas de Jeu



EVOLUTION DES PESTICIDES 2000-2012
Forage F3 Lutineaux



Réseaux des stations de mesure : Eaux souterraines

Focus sur les captages AEP « grenelle » du bassin

BAC de la Fontaine Bourreau (CASLD/CA 49)

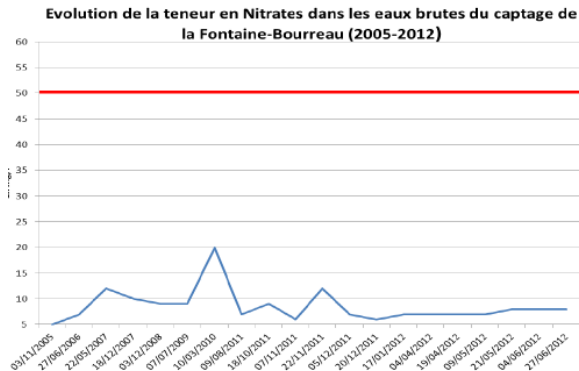
Masse d'eau exploitée « Calcaires à silex
captifs du Dogger du Haut-Poitou »

- État chimique bon
- Objectif chimique : 2015

Nitrates

Faible taux de nitrate

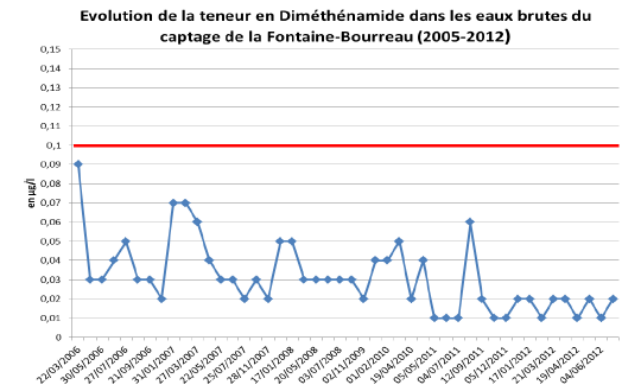
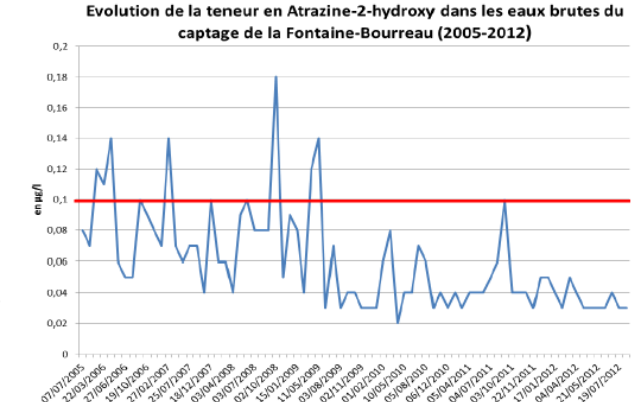
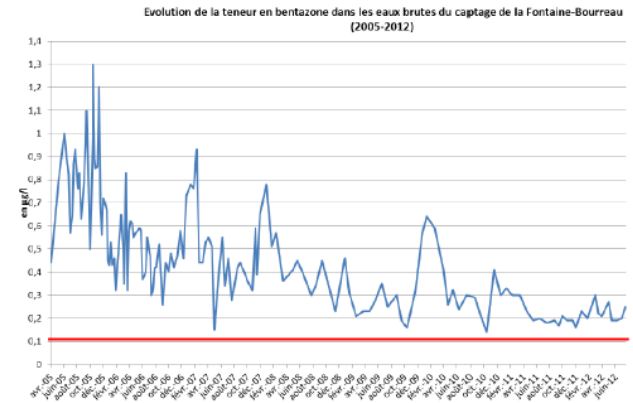
Concentration moyenne : 10mg/L



Pesticides

Dépassements des 0,1 µg/L
réguliers pour le Bentazone
et l'Atrazine-2-hydroxy

Présence régulière mais
faible d'Améthryne

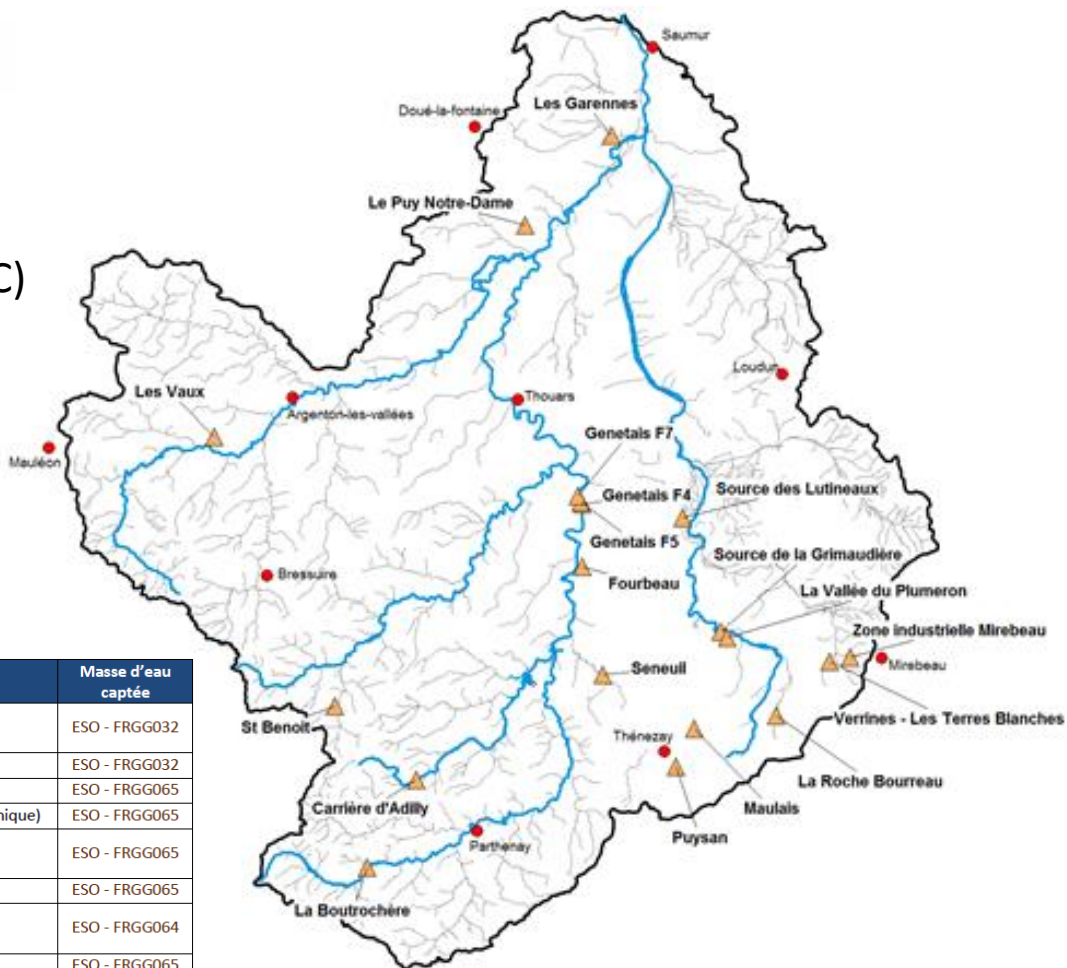


Réseaux des stations de mesure : Eaux souterraines

Liste des captages abandonnés

Inventaires captages abandonnés (BRGM PC)
17 captages en Poitou-Charentes

Données du BRGM Pays de la Loire
2 captages en Maine-et-Loire



En 49 :

- Le Coudray-Macouard « Les Garennes » : cause pollution (fer, manganèse)
- Le Puy Notre-Dame : cause pollution (Lindane et fer)

Nom du captage	Commune	Nature de l'ouvrage	Date d'abandon	Motif de l'abandon	Masse d'eau captée
Les Vaux	Les Aubiers	Forage	01/01/1992	Qualité (Nitrates) Productivité (Débit)	ESO - FRGG032
St Benoit	Clessé	Source	01/01/1990	Qualité (nitrates)	ESO - FRGG032
Puysan	Thénézay	Puits	01/01/1990	Qualité (nitrates)	ESO - FRGG065
Genetais F4	Saint Géréroux	Forage	01/01/1990	Administratif (nitrates, technique)	ESO - FRGG065
Genetais F5	Saint Géréroux	Forage	01/01/1990	Qualité Administratif (technique)	ESO - FRGG065
Genetais F7	Saint Géréroux	Forage	01/01/1990	Administratif (technique)	ESO - FRGG065
Fourbeau	Availles Thouarsais	Source	01/01/1990	Qualité (nitrates, turbidité) Productivité (débit)	ESO - FRGG064
Seneuil	Le Chilloux	Forage	01/01/2004	Productivité (débit)	ESO - FRGG065
Maulais	Thénézay	Sondage	01/01/1990	Qualité (nitrates)	ESO - FRGG064
Carrière d'Adilly	Adilly	Carrière	NR	Rationalisation	ESU
La Boutrochère	Azay sur Thouet	Affleurement	01/01/2006	Qualité (pesticides)	ESU
Source des Lutineaux	Saint Jouin de Marnes	Source	01/01/1980	Non protégéable Qualité (turbidité)	ESO
Verrines - Terres blanches	Chouppes	Puits	NR	Non protégéable Qualité (nitrates)	ESO - FRGG073
Source de la Grimaudière	La Grimaudière	Source	06/05/1996	Non protégéable Qualité (nitrates)	ESO - FRGG065
Vallée du Plumeron	La Grimaudière	Puits	06/05/1996	Non protégéable Qualité (nitrates)	ESO - FRGG065
Zone industrielle	Mirebeau	Forage	21/02/2007	Productivité (débit)	ESO - FRGG067
Roche Bourreau	Massognes	Puits	31/12/1993	Non protégéable Qualité (nitrates)	ESO - FRGG072

Qualité masse d'eau « plan d'eau »

4. État initial provisoire - thématique « qualité »

Tableau 20 : État de la masse d'eau « plan d'eau » en 2011 mis à jour le 04/06/2013

Code masse d'eau	Intitulé de la masse d'eau	État écologique	Objectif écologique	Objectif chimique	Risque global
FRGL140	RETENUE DU CEBRON	Mauvais	2021	2015	Risques (Macropolluants)

Focus sur les captages AEP « grenelle » du bassin

BAC de la retenue du Cébron (SPL Cébron)

Nitrates

Faible taux de nitrate
(moyenne : 10 mg/L et pics hivernaux : 25 mg/L)

Carbone Organique Total

Concentration élevée mais stable (moyenne : 12 mg/L)
Eau traitée 2,9 mg/L, au dessus de la référence de 2 mg/L

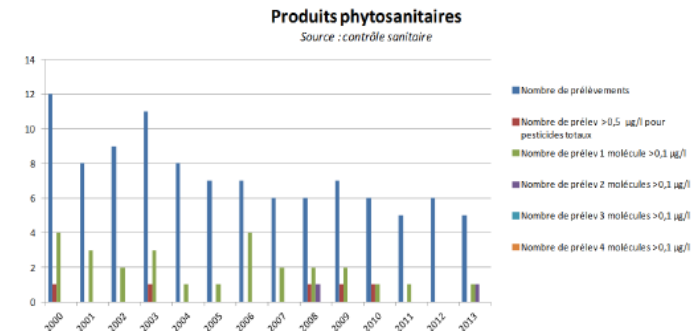
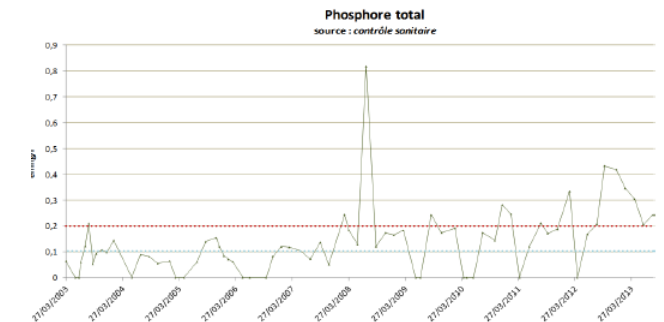
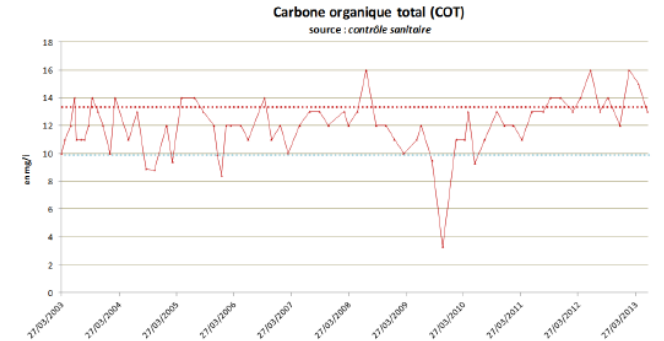
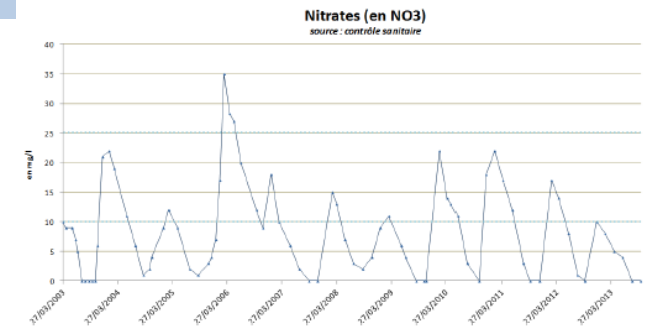
Phosphore total

Concentration moyenne : 0,2 mg/L --> milieu hyper-eutrophe

Pesticides

Détection faible au niveau du captages mais plus régulière sur le réseau de cours d'eau.

Molécules principales : Herbicides et AMPA



Substances dangereuses pour la qualité des eaux

Liste des substances dangereuses établie par parlement Européen (juin 2001)

Programme national mis en place pour rechercher et réduire ces substances dans l'eau (RSDE)

Base de données iREP de l'institut National de l'environnement industriel

Recense 100 polluants émis dans l'eau (substances déclarées annuellement par les exploitants des ICPE)

Tableau 68 : Substances polluantes rejetées dans l'eau pour les industries soumises au programme RSDE
(source : iREP, INERIS / DREAL, 2015)

Raison sociale	Commune	Cadmium et ses composés (kg/an)	Zinc et ses composés (kg/an)	Nickel et ses composés (kg/an)	Nonylphénols (kg/an)	Octylphénols (kg/an)
Ciment calcia	Airvault	En 2010 : 1,3 En 2011 : 1,1	En 2009 : 326 En 2010 : 213 En 2011 : 197 En 2012 : 275 En 2013 : 203			
Scori	Airvault	En 2009 : 0,010				
Anett	Sainte Radégonde				Détection (analyse en cours)	
France Champignon	Thouars	Détection (analyse en cours)	Détection (analyse en cours)	Détection (analyse en cours)		
Brioche Pasquier	Les Cerqueux		En 2003 : 170			
phyteurop	Montreuil-Bellay				En 2012 : 0,052	En 2012 : 0,035

Industries suivies par DREAL

Sites et sols pollués

Site qui du fait d'anciens dépôt de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pour les personnes ou l'environnement

Base de données BASOL (ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie)

7 sites sur le bassin du Thouet

Tableau 69 : Sites et sols pollués sur le bassin du Thouet (source : BASOL, 2015)

Site	Commune	Niveau de surveillance	Type de pollution	Polluants
BTS Industrie	Châtillon-sur-Thouet	Site traité avec surveillance et/ou restriction d'usage	Dépôt de déchets	Hydrocarbures
TPL Industries	Louin	Site en cours d'évaluation		
SFRM	Pierrefite	Site mis en sécurité et/ou devant faire l'objet d'un diagnostic	Dépôt de déchet / Dépôt de produits divers	
TPL Industries	Tessonnière	Site en cours de travaux	Sol pollué	Cuivre / Mercure / Nickel / Arsenic
Agence EDF/GDF Services	Thouars	Site traité et libre de toute restriction	Dépôt enterré / Sol pollué	HAP / Cyanures / Hydrocarbures
CEE Schisler	Thouars	Site traité avec surveillance et/ou restriction d'usage	Dépôt de déchet / Sol pollué	Solvants halogénés
Phyteurop	Montreuil-Bellay	Site en cours d'évaluation		

Activité industrielle

Extraction de granulats

25 carrières sur le bassin

Schémas départementaux des carrières doivent être compatibles avec le SAGE

Impacts potentiels sur le milieu, l'hydrobiologie et la qualité des eaux

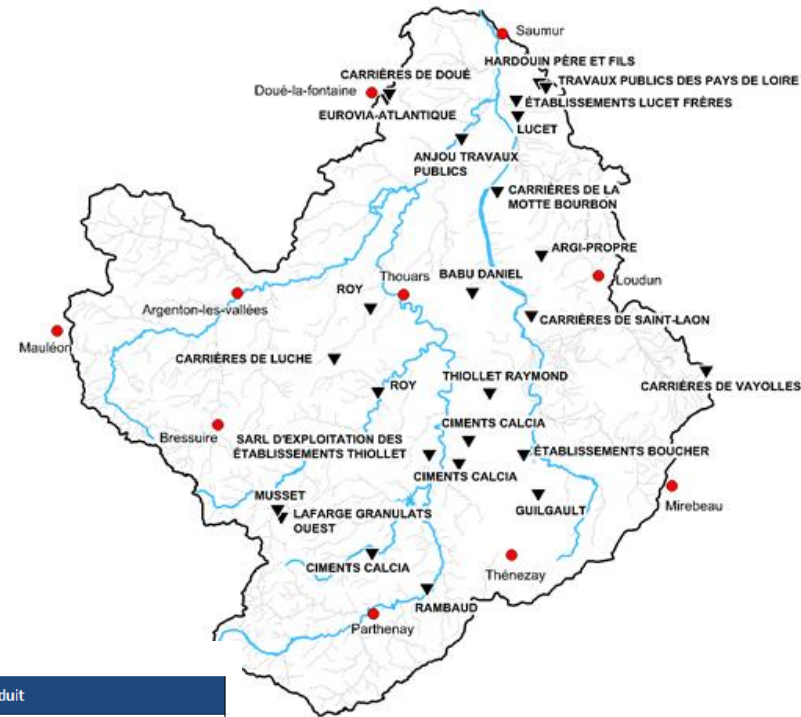


Tableau 70 : Liste de carrières (source : DREAL Poitou-Charentes et Maine-et-Loire, 2013)

Nom	Exploitant	Commune	Code INSEE	Surface (ha)	Fin exploitation	Profondeur (m)	Production autorisée	Produit
Le Pont	RAMBAUD	La Peyrattie	79208	76,77	2026	70	1500	Concassé de roche plutonique
Les Echallans La Brousse	CIMENTS CALCIA	Viennay	79347	58	2021	10	60	Ciment
Le Champ Chétif	LAFARGE GRANULATS OUEST	Clessé	79094	44,1	2033	120	700	Concassé de roche métamorphique
Le Prizard	MUSSET	Clessé	79094	5,46	2012	NR	NR	Concassé de roche métamorphique
Le Fief d'Argent	CIMENTS CALCIA	Airvault	79005	315	2033	45	3500	Ciment et concassé de roche calcaire
Les Plantons	CIMENTS CALCIA	Airvault	79005	34,2	2030	7	180	Ciment
Les Gruges	SARL D'EXPLOITATION THIOLLET	Airvault	79005	2,8	2014	NR	NR	Concassé de roche calcaire
Le Parnay Est	THIOLLET RAYMOND	Irais	79141	0,61	2014	3,3	10	Concassé de roche calcaire
La Noubleau	ROY	Saint Varent	79299	198,27	2036	125	3500	Concassé de roche plutonique
La Morinerie	CARRIÈRES DE LUCHE	luché - Thouarsais	79159	116,66	2034	115	2000	Concassé de roche plutonique
La Gouraudière	ROY	Mauzé - Thouarsais	79171	123	2032	104	2000	Concassé de roche plutonique
Le Bois Batard	BABU DANIEL	Saint Léger de Montbrun	79265	2,43	2014	4,5	6	Concassé de roche calcaire
Le Coteaux Saint Eloi	ANJOU TRAVAUX PUBLICS	Montreuil - Bellay	49215	10,9	2032	5	25	Concassé de roche calcaire
Les Hautes Varennes	EUROVIA-ATLANTIQUE	Doué la Fontaine	49125	4,19	2015	13	36	Granulat meuble divers
Le Clos Melon	CARRIÈRES DE DOUÉ	Doué la Fontaine	49125	16,72	2017	9	5	Granulat meuble divers
La Bête des Arboises	LUCET	Brézé	49260	33,97	2038	6	54	Calcaire (PO)
La cité des Dulles	ETABLISSEMENTS LUCET FRERES	Saint Cyr en Bourg	49274	9,77	2015	NR	35	Concassé de roche calcaire
Les Echaudières	HARDOUIN Père et Fils	Souzay - Champigny	49341	9,44	2017	10	54	Concassé de roche calcaire
Le Bois du Poteau de Laray	TRAVAUX PUBLICS DES PAYS DE LOIRE	Parnay	49235	18,74	2014	5	70	Granulat alluvionnaire
Les Dîmes	GUILGAULT	Craon	86087	34,79	2024	8,1	300	Concassé de roche calcaire
Les Roches	ETABLISSEMENTS BOUCHER	Montcontour	86161	6,55	2017	3	12	Concassé de roche calcaire
Les Apentais	CARRIÈRES DE SAINT-LAON	Saint Laon	86227	4,15	2017	7	27	Concassé de roche calcaire
Le Bois de Champory	ARGI-PROPRE	Curcay-sur-Dive	86090	9,5	2025	12	130	Concassé de roche calcaire
Les Albertières	CARRIÈRES DE VAYOLLES	Prinçay	86201	2,14	2020	NR	8	Calcaire (PO)
Le Noireau	CARRIÈRES DE LA MOTTE BOURBON	Pouancay	86196	12,66	2010	10	200	Concassé de roche calcaire

Données transmises à l'UNICEM pour validation et actualisation

Étude « pratiques et pressions agricoles sur le bassin du Thouet »

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

- ICPE « agricole » : élevage bovins, porcins et volaille
- 151 ICPE recensées sur le bassin du Thouet

Activité agricole détaillée dans l'état initial :

- Orientations technico-économiques des exploitations 2000 – 2010
- Nombre d'exploitations et statuts juridiques
- Ages des chefs d'exploitation
- Surface Agricole Utile sur le bassin et à l'échelle des exploitations
- Types de cultures (assolement, prairies)
- Types d'élevage

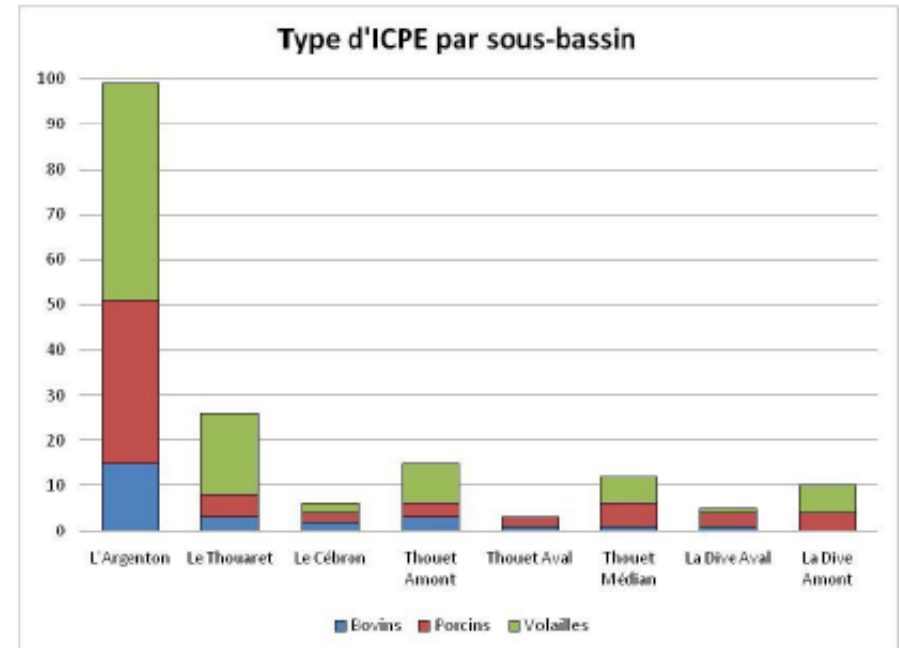


Figure 61 : Type d'ICPE par sous bassin (source : Base de données des Installations Classées, 2013)

Ordre du jour

1. Rôle d'un SAGE - Rédaction de l'état initial
2. Caractéristiques générales du bassin du Thouet
3. État des masses d'eau DCE
4. Données sur le volet « qualité » de l'état initial
5. **Consultation projet SDAGE 2016 - 2021**

SDAGE Loire-Bretagne 2016 - 2021

- **Projet de SDAGE adopté par le Comité de bassin du 2 octobre 2014**
 - ✓ soumis à la consultation du public du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015
 - ✓ soumis à la consultation des assemblées (SAGE) du 19 décembre 2014 au 18 avril 2015

Documents consultables : www.eau-loire-bretagne.fr et sur <http://www.prenons-soin-de-leau.fr>



Consultation du public sur l'eau



L'eau, les inondations, le milieu marin : quelles actions ?

LES
COMITÉS
DE BASSIN

Participez à la consultation du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015